



**ODDO BHF**  
ASSET MANAGEMENT

# *Rapport annuel*

ODDO BHF Green Bond

30 septembre 2024

# TABLE DES MATIÈRES

## RAPPORT ANNUEL 30/09/2024

Rapport d'activité	2
Bilan financier	7
État de l'actif	8
Opérations conclues au cours de la période considérée, dans la mesure où elles ne figurent plus dans l'état de l'actif	18
<b>ODDO BHF Green Bond CN-EUR</b>	21
Compte de résultat	21
Évolution de l'actif du Fonds	22
État des affectations	22
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	22
<b>ODDO BHF Green Bond CR-EUR</b>	23
Compte de résultat	23
Évolution de l'actif du Fonds	24
État des affectations	24
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	24
<b>ODDO BHF Green Bond DP-EUR</b>	25
Compte de résultat	25
Évolution de l'actif du Fonds	26
État des affectations	26
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	26
Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852	33
Opinion du commissaire aux comptes indépendant	43

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## SITUATION INITIALE

Les chiffres de l'inflation n'ont cessé de baisser au cours de l'année considérée, et la croissance a également ralenti dans le monde entier. Alors que l'économie américaine était toujours solide, le climat économique européen s'est détérioré. En raison de sa forte dépendance à l'exportation, l'Allemagne a fait partie des lanternes rouges de la croissance économique parmi les pays industrialisés. La Chine a souffert de la chute des prix de l'immobilier, qui a aussi affecté la consommation intérieure. Malgré la faiblesse de l'économie, les marchés d'actions ont évolué positivement. Au départ, ce sont surtout les valeurs technologiques qui ont bénéficié de la frénésie sur l'intelligence artificielle. Par la suite, la reprise a également inclus d'autres segments du marché boursier, en plus des titres technologiques fortement valorisés, et donc susceptibles d'être réévalués. En août, les craintes d'une récession aux États-Unis et la hausse des taux au Japon ont provoqué de vives turbulences sur les marchés, mais celles-ci se sont rapidement apaisées. À la fin du mois, les marchés d'actions se rapprochaient déjà de leurs plus hauts historiques. Cependant, cette fois-ci, ce ne sont plus les valeurs technologiques qui ont été à l'origine des plus-values boursières, mais les secteurs classiques tels que la consommation ou les produits pharmaceutiques. L'or a été sollicité en prévision d'une baisse des taux d'intérêt, ce qui a permis à la valeur du métal précieux de poursuivre sa hausse. Après deux baisses de taux de la BCE, la Réserve fédérale américaine a également amorcé le revirement tant attendu sur ses taux d'intérêt en septembre, ce qui a encore dopé les marchés d'actions. Sur les marchés obligataires, de nouvelles baisses des taux d'intérêt ont été largement anticipées, conduisant notamment à une chute notable des rendements des obligations souveraines sûres.

## OBJECTIF POURSUIVI ET RÉSULTAT DES PLACEMENTS AU COURS DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

La baisse des rendements sous-jacents, conjuguée à un resserrement des primes de risque, ont conduit à une performance absolue nettement positive au cours de la période considérée.

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

La performance relative a bénéficié de la gestion de la duration active et des effets de sélection positifs dans le secteur des obligations d'entreprises.

Au cours de l'exercice, l'environnement du marché a été à nouveau partiellement volatil en raison d'événements exogènes. Pour l'exercice financier à venir, les pressions dues à la volatilité des conditions de marché et aux facteurs exogènes qui ont un impact sur l'évolution du Fonds ne peuvent pas être écartées.

Les informations sur la manière dont les aspects de durabilité sont pris en compte conformément au Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité sont disponibles à la fin de l'annexe sous la rubrique « Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa du règlement (UE) 2020/852 ».

## COMMENTAIRE DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE CESSION

La performance globale du Fonds revêt toujours une grande importance pour les investisseurs. Cette performance se base sur plusieurs sources, telles que les valorisations actuelles des titres et des produits dérivés, les intérêts et dividendes, ainsi que les résultats des opérations de cession. Les opérations de cession sont principalement effectuées sur la base de considérations tactiques et stratégiques de la gestion du Fonds. Dans ce cadre, il se peut que des titres et des produits dérivés soient vendus à perte, par exemple afin de protéger le portefeuille contre d'autres moins-values attendues ou de garantir la liquidité du Fonds.

Les positions cédées au cours de la période considérée du Fonds ont entraîné des moins-values de cession nettes découlant des bénéfiques sur les opérations de change et les contrats à terme et des pertes sur les opérations de change à terme et les obligations.

## RISQUES IMPORTANTS ENCOURUS PAR LE FONDS AU COURS DE LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

Les risques décrits ci-dessous sont généralement associés à un investissement dans des fonds de placement. Ils peuvent avoir un effet négatif sur la valeur nette d'inventaire, la préservation du capital ou les revenus pendant la période de détention visée.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La performance du Fonds dépend de l'évolution du taux d'intérêt du marché. Les variations de taux d'intérêt ont un impact direct sur les avantages offerts par un actif portant intérêt par rapport aux instruments alternatifs et donc sur l'évaluation de cet actif et le succès de l'investissement. Les variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraînent pas nécessairement d'augmentation de la valeur.

### RISQUES DE MARCHÉ

La performance des produits financiers, à savoir de leur cours ou de leur valeur de marché, dépend notamment de la performance des marchés de capitaux, qui est elle-même conditionnée par la conjoncture économique mondiale et par les conditions économiques et politiques locales. Des facteurs irrationnels, tels que des tendances, des opinions et des rumeurs, peuvent aussi influencer l'évolution générale des cours, notamment boursiers.

## RISQUES OPÉRATIONNELS, Y COMPRIS RISQUES DE GARDE

Les erreurs et les malentendus commis durant les processus de gestion et de garde peuvent avoir un impact négatif sur la performance du Fonds.

### RISQUES DE CHANGE

Le Fonds investit également ses capitaux en dehors de la zone euro. Il peut arriver que la valeur des devises de ces actifs baisse par rapport à l'euro.

## RISQUES DÉCOULANT DU RECOURS AUX INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des contrats financiers à terme qui reposent sur des valeurs mobilières sous-jacentes telles que des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des indices et des matières premières, et qui dépendent de leur performance. Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour augmenter la valeur de ses actifs. Selon la performance de l'instrument sous-jacent, des pertes peuvent survenir. La contrepartie à une transaction sur instruments dérivés peut être annulée. Les garanties obtenues ne sont pas nécessairement suffisantes pour couvrir les pertes en cas de recouvrement.

## RISQUES LIÉS À L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Fonds peut avoir recours à des opérations sur produits dérivés aux fins énoncées dans la « Politique de placement ». Cela permet d'appliquer un effet de levier sur les actifs du Fonds. Néanmoins, l'augmentation des chances s'accompagne d'une augmentation des risques de perte. La couverture des pertes à l'aide d'instruments dérivés peut également avoir pour effet de diminuer les perspectives de bénéfices du Fonds.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds peut acquérir des actifs qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni inclus sur un autre marché organisé. Les actifs cotés en bourse peuvent eux aussi présenter une liquidité limitée, voire réduite lors de certaines phases du marché. L'acquisition de tels actifs s'accompagne d'un risque de difficultés à les revendre à des tiers ou de chute des prix en raison d'un nombre trop important de vendeurs.

### RISQUES DE SOLVABILITÉ

Le Fonds investit ses actifs principalement dans des obligations. Lorsque la solvabilité des émetteurs individuels diminue ou lorsque ceux-ci deviennent insolubles, la valeur de leurs obligations diminue.

## RISQUES DE CRÉDIT

Le Fonds peut investir une part importante de ses actifs dans des obligations souveraines et d'entreprises. Leurs émetteurs peuvent devenir insolvables, ce qui entraîne une perte totale ou partielle de la valeur de leurs obligations. En outre, les obligations détenues dans le Fonds peuvent contenir des clauses de restructuration. Par conséquent, les créanciers de ces obligations peuvent également faire l'objet d'une renonciation aux intérêts ou au capital contre leur volonté, par exemple.

## RISQUES DE DÉFAUT

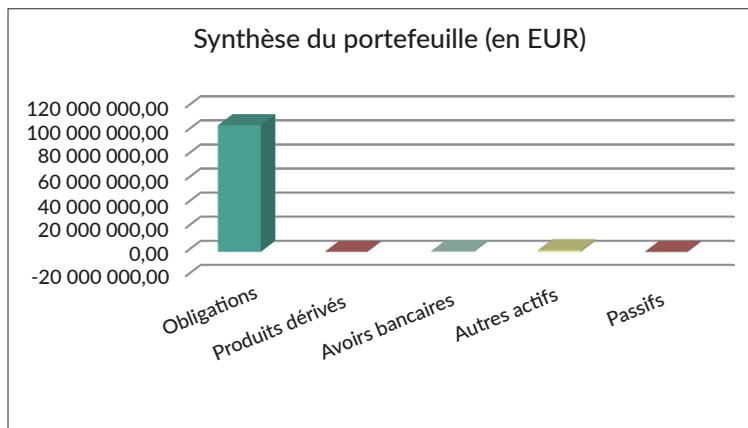
Le Fonds peut subir des pertes en cas de défaut d'un émetteur ou d'une partie contractante qui a des créances à l'égard du Fonds.

## RISQUE PROPRE À LA CONTREPARTIE CENTRALE

Une contrepartie centrale (Central Counterparty, CCP) agit en tant qu'intermédiaire dans certaines opérations du Fonds, notamment dans les opérations sur instruments financiers dérivés. Dans de tels cas, la CPC agit en tant qu'acheteur à l'égard du vendeur et de vendeur à l'égard de l'acheteur. Pour se protéger contre le risque que sa contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, une CPC prend diverses mesures de protection qui lui permettent de compenser toute perte résultant des opérations réalisées (grâce à une garantie par exemple). En dépit de ces mesures, on ne peut écarter qu'une CPC devienne insolvable, ce qui peut avoir un impact sur les créances de la Société à l'égard du Fonds. Par voie de conséquence, le Fonds peut subir des pertes.

### Synthèse du portefeuille

Structure du portefeuille du Fonds OPCVM ODDO BHF Green Bond en ce qui concerne les objectifs d'investissement à la fin de l'exercice (30 septembre 2024) :

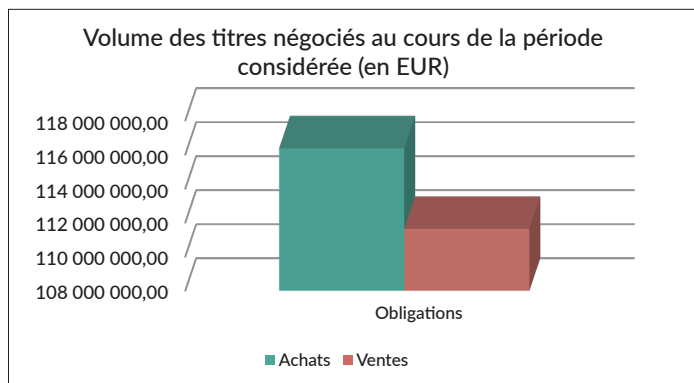


### Synthèse du portefeuille (en EUR)

Désignation	Montant
Obligations	105 134 531,98
Produits dérivés	27 801,31
Avoirs bancaires	648 734,77
Autres actifs	1 370 327,95
Passifs	-125 974,24
<b>Actifs du Fonds</b>	<b>107 055 421,77</b>

### Synthèse des opérations d'investissement

Présentation du volume de transactions au cours de la période considérée, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024 :



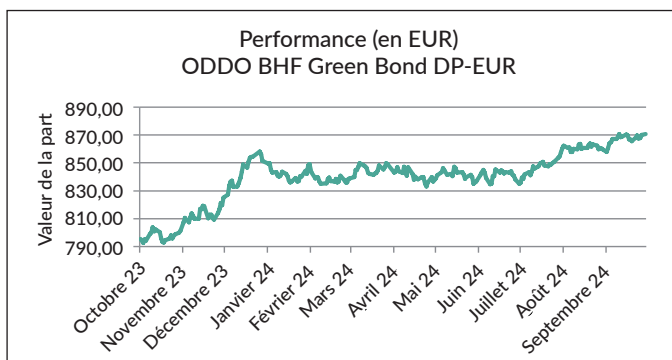
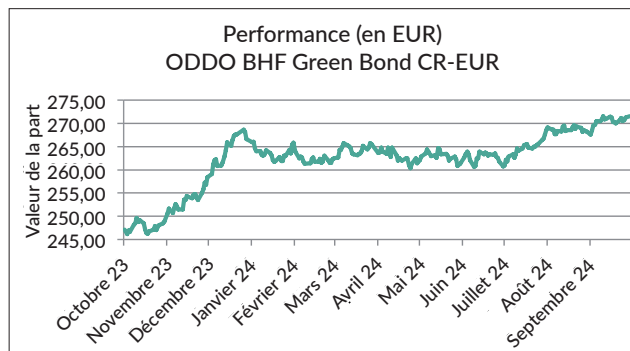
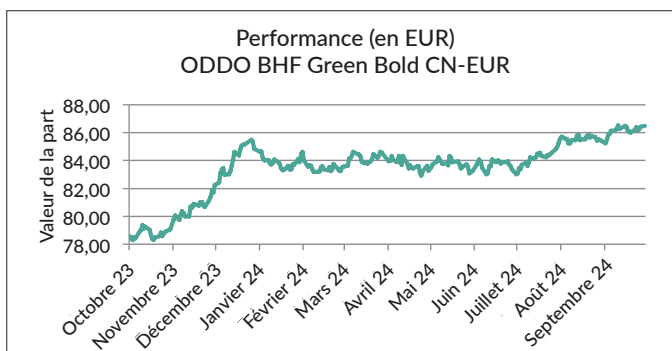
### Volume des titres négociés au cours de la période considérée (en EUR)

Désignation	Achats	Ventes
Obligations	116 368 297,79	111 635 073,91

### Synthèse des performances

Au cours de la période considérée du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024, la performance nette des catégories de parts était la suivante :

ODDO BHF Green Bond CN-EUR	à	9,55 % <sup>1)</sup>
ODDO BHF Green Bond CR-EUR	à	9,34 % <sup>1)</sup>
ODDO BHF Green Bond DP-EUR	à	9,98 % <sup>1)</sup>



<sup>1)</sup> Les performances passées ne constituent pas une garantie de l'évolution future du Fonds. Le calcul a été effectué à l'aide de la méthode BVI, sans tenir compte des frais d'entrée ou de sortie.

## Bilan financier au 30/09/2024

Priorités d'investissement	Valeur actuelle en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>I. Actifs</b>	<b>107 181 396,01</b>	<b>100,12</b>
1. Obligations	105 134 531,98	98,21
< 1 an	1 722 548,44	1,61
≥ 1 an à < 3 ans	8 763 730,67	8,19
≥ 3 ans à < 5 ans	29 367 725,03	27,43
≥ 5 ans à < 10 ans	38 656 040,96	36,11
≥ 10 ans	26 624 486,88	24,87
2. Produits dérivés	27 801,31	0,03
3. Avoirs bancaires	648 734,77	0,61
4. Autres actifs	1 370 327,95	1,28
<b>II. Passifs</b>	<b>-125 974,24</b>	<b>-0,12</b>
<b>III. Actifs du Fonds</b>	<b>107 055 421,77</b>	<b>100,00</b>

# État de l'actif au 30/09/2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats / Entrées	Ventes / Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE						97 874 280,99	91,42
<b>Titres portant intérêts</b>						<b>97 874 280,99</b>	<b>91,42</b>
4,0000 % ABN AMRO Bank N.V. EO-Non-Preferred MTN 23(28) XS2575971994	EUR	200	0	200	103,045 %	206 089,20	0,19
3,9000 % Adif - Alta Velocidad EO-Medium-Term Notes 23(33) ES0200002089	EUR	700	0	0	105,553 %	738 871,00	0,69
3,5000 % Adif - Alta Velocidad EO-Medium-Term Notes 24(32) ES0200002121	EUR	400	400	0	102,967 %	411 868,00	0,38
0,3000 % Banco Santander S.A. EO-Preferred MTN 19(26) XS2063247915	EUR	900	0	0	95,310 %	857 788,20	0,80
1,2500 % Royaume de Belgique EO-Obl. Lin. 18(33) Ser. 86 BE0000346552	EUR	800	1 950	3 200	90,023 %	720 184,00	0,67
2,7500 % Royaume de Belgique EO-Obl. Lin. 22(39) BE0000356650	EUR	100	700	2 000	96,512 %	96 512,00	0,09
0,5000 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 21(27/28) FR0014006NI7	EUR	100	100	400	93,533 %	93 532,90	0,09
0,5000 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 19(25/26) FR0013465358	EUR	1 300	1 100	0	98,038 %	1 274 494,00	1,19
0,3750 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 20(26/27) FR00140005J1	EUR	1 600	300	0	94,778 %	1 516 441,60	1,42
4,2500 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 23(30/31) FR001400H9B5	EUR	600	1 200	900	104,238 %	625 429,20	0,58
0,5000 % BPCE S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 22(27/28) FR0014007LL3	EUR	1 600	300	0	94,146 %	1 506 340,80	1,41
1,7500 % BPCE SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.22(32) FR001400AJW4	EUR	1 300	900	0	92,924 %	1 208 010,70	1,13
3,5000 % Bque Fédérative du Cr. Mutuel EO-Preferred Med.-T.Nts 24(31) FR001400Q0T5	EUR	800	800	0	102,139 %	817 112,00	0,76
0,1000 % Bque Fédérative du Cr. Mutuel EO-Preferred MTN 20(27) FR00140003P3	EUR	400	600	1 700	92,411 %	369 644,00	0,35
0,0000 % Rép. féd. d'Allemagne Anlv.20 (30) DE0001030708	EUR	61	0	0	89,554 %	54 511,13	0,05
0,0000 % Rép. féd. d'Allemagne Anlv.21 (50) Grüne DE0001030724	EUR	400	6 600	8 000	53,838 %	215 352,40	0,20
2,3000 % Rép. féd. d'Allemagne Anlv.23 (33) Grüne DE000BU3Z005	EUR	2 500	10 200	7 700	102,097 %	2 552 420,00	2,38

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats / Entrées	Ventes / Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)</b>							
<b>Titres portant intérêts</b>							
1,3000 % Rép. féd. d'Allemagne Bundesobl.v.22(27) Grüne DE0001030740	EUR	4 000	5 800	2 500	98,294 %	3 931 768,00	3,67
3,7500 % Cadent Finance PLC EO-Med.-Term Nts 24(24/33) XS2801122917	EUR	769	1 169	400	100,718 %	774 522,96	0,72
0,1000 % Caisse Francaise d.Financ.Loc. EO-M.-T.Obl.Foncières 19(29) FR0013459757	EUR	100	0	200	87,988 %	87 987,90	0,08
0,7500 % Commerzbank AG FLR-MTN Ser.965 v.20(25/26) DE000CB0HRQ9	EUR	600	400	0	98,704 %	592 224,00	0,55
5,2500 % Commerzbank AG FLR-MTN Serie 1018 v.23(28/29) DE000CZ439B6	EUR	1 200	1 200	200	106,544 %	1 278 528,00	1,19
4,6250 % Covivio S.A. EO-Medium-Term Nts 23(23/32) FR001400MDV4	EUR	1 100	1 500	400	105,154 %	1 156 689,60	1,08
0,0500 % Crédit Agricole Home Loan SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.19(29) FR0013465010	EUR	2 200	100	0	87,745 %	1 930 390,00	1,80
3,5000 % Crédit Agricole S.A. EO-Med.-Term Notes 24(34) FR001400SVC3	EUR	400	400	0	99,589 %	398 354,00	0,37
3,2500 % Deutsche Bank AG FLR-MTN v.22(27/28) DE000DL19WU8	EUR	600	900	1 200	100,142 %	600 852,60	0,56
4,5000 % DNB Bank ASA EO-FLR Med.-Term Nts 23(27/28) XS2652069480	EUR	900	200	0	104,289 %	938 602,80	0,88
3,6250 % DNB Bank ASA EO-FLR Non-Pref. MTN 23(26/27) XS2588099478	EUR	617	0	300	100,947 %	622 842,99	0,58
0,3750 % DNB Bank ASA EO-FLR Preferred MTN 22(27/28) XS2432567555	EUR	1 032	300	0	94,637 %	976 653,84	0,91
0,0100 % DNB Boligkreditt A.S. EO-Mortg. Covered MTN 21(31) XS2289593670	EUR	400	0	0	85,256 %	341 024,80	0,32
3,3750 % DZ HYP AG MTN-Hyp.Pfbr.1263 23(28) DE000A351XK8	EUR	500	100	0	103,092 %	515 458,00	0,48
3,7500 % E.ON SE Medium Term Notes v.23(28/29) XS2673536541	EUR	400	400	0	103,657 %	414 628,80	0,39
4,1250 % E.ON SE Medium Term Notes v.24(43/44) XS2791960664	EUR	800	1 455	655	102,601 %	820 808,00	0,77
4,1250 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 24(24/31) FR001400QR62	EUR	1 000	1 000	0	104,197 %	1 041 970,00	0,97
4,5000 % Engie S.A. EO-Med.-Term Nts 23(23/42) FR001400KHI6	EUR	500	700	500	105,498 %	527 489,00	0,49

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats/ Entrées au cours de la période considérée	Ventes/ Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)</b>							
<b>Titres portant intérêts</b>							
4,2500 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 23(23/43) FR001400F1M1	EUR	800	500	0	102,117 %	816 939,20	0,76
3,2790 % Eurogrid GmbH MTN v.22(22/31) XS2527319979	EUR	300	0	100	99,798 %	299 393,70	0,28
0,4000 % Union Européenne EO-Medium-Term Notes 21(37) EU000A3K4C42	EUR	2 000	300	530	74,921 %	1 498 420,00	1,40
2,7500 % Union Européenne EO-Medium-Term Notes 22(33) EU000A3K4DW8	EUR	2 700	2 400	600	100,914 %	2 724 686,10	2,55
1,2500 % Union Européenne EO-Medium-Term Notes 22(43) EU000A3K4DG1	EUR	2 600	3 400	2 210	73,524 %	1 911 631,80	1,79
2,6250 % Union Européenne EO-Medium-Term Notes 22(48) EU000A3K4DM9	EUR	1 700	1 500	300	90,145 %	1 532 458,20	1,43
1,5000 % Banque européenne d'investissement EO-Medium-Term Notes 17(47) XS1641457277	EUR	100	0	400	75,354 %	75 353,70	0,07
1,0000 % Banque européenne d'investissement EO-Medium-Term Notes 19(42) XS1980857319	EUR	100	0	1 600	72,464 %	72 464,30	0,07
0,0100 % Banque européenne d'investissement EO-Medium-Term Notes 20(35) XS2194790262	EUR	100	0	1 200	74,515 %	74 514,50	0,07
1,5000 % Banque européenne d'investissement EO-Medium-Term Notes 22(32) XS2484093393	EUR	100	0	900	93,262 %	93 261,70	0,09
1,7500 % France EO-OAT 17(39) FR0013234333	EUR	5 000	1 300	2 100	83,510 %	4 175 500,00	3,90
3,0000 % France EO-OAT 23(49) FR001400NEF3	EUR	400	1 800	1 400	92,955 %	371 820,00	0,35
3,2120 % Generali S.p.A. EO-Medium-Term Notes 24(24/29) XS2747590896	EUR	600	600	0	101,165 %	606 988,20	0,57
3,5470 % Generali S.p.A. EO-Med.-T. Nts 24(24/34) XS2747596315	EUR	1 100	1 700	600	101,382 %	1 115 197,60	1,04
2,5000 % Hera S.p.A. EO-Med.-T. Nts 22(22/29) XS2485360981	EUR	500	0	200	98,321 %	491 603,50	0,46
4,8750 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-FLR M.-T. Nts 23(23/Und.) XS2580221658	EUR	300	200	200	103,382 %	310 145,70	0,29
0,9500 % Ile-de-France Mobilités EO-Medium-Term Notes 22(32) FR0014008CQ9	EUR	900	0	100	86,827 %	781 443,00	0,73
2,1250 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-T. Nts 22(25/26) XS2483607474	EUR	1 100	400	0	99,222 %	1 091 442,00	1,02
4,0000 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-T. Nts 24(34/35) XS2764264789	EUR	300	300	0	103,592 %	310 776,00	0,29

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats/ Entrées au cours de la période considérée	Ventes/ Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)</b>							
<b>Titres portant intérêts</b>							
0,8750 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-Term Nts 21(27/32) XS2350756446	EUR	400	0	0	93,669 %	374 676,80	0,35
0,0100 % ING-DiBa AG Hyp.-Pfandbrief v.21(28) DE000A1KRJV6	EUR	700	200	700	90,626 %	634 382,00	0,59
1,9500 % Iren S.p.A. EO-Med.-Term Nts 18(25/25) XS1881533563	EUR	560	0	0	98,913 %	553 912,80	0,52
3,0000 % Irlande EO-Treasury Bonds 23(43) IE000GVLBXU6	EUR	500	2 890	3 500	103,068 %	515 341,50	0,48
1,5000 % République d'Italie EO-B.T.P. 21(45) IT0005438004	EUR	1 600	3 600	2 000	67,051 %	1 072 816,00	1,00
4,0000 % République d'Italie EO-B.T.P. 22(35) IT0005508590	EUR	2 100	8 200	9 300	105,552 %	2 216 592,00	2,07
4,0000 % République d'Italie EO-B.T.P. 23(31) IT0005542359	EUR	2 700	3 000	800	106,450 %	2 874 150,00	2,68
4,2500 % John.Cont.Intl/Tyco F.+Sec.F. EO-Notes 23(23/35) XS2626007939	EUR	300	300	535	106,252 %	318 757,20	0,30
0,0000 % Kreditanst.f.Wiederaufbau Med.Term Nts. v.21(29) XS2331327564	EUR	200	0	700	89,875 %	179 749,40	0,17
1,9000 % Landwirtschaftliche Rentenbank Med.T.Nts. Ser.1222 v.22(32) XS2500341990	EUR	2 500	2 000	0	96,211 %	2 405 262,50	2,25
0,0000 % Landwirtschaftliche Rentenbank Med.T.Nts.v.21(31) XS2359292955	EUR	2 500	800	400	85,135 %	2 128 382,50	1,99
1,2500 % Münchener Hypothekenbank MTN-HPF Ser.1989 v.22(30) DE000MHB30J1	EUR	529	0	100	94,080 %	497 684,26	0,46
0,0500 % Municipality Finance PLC EO-Med.-Term Notes 19(29) XS2023679843	EUR	600	0	100	89,176 %	535 056,00	0,50
0,2500 % National Grid PLC EO-Medium Term Nts 21(21/28) XS2381853279	EUR	368	0	100	90,005 %	331 219,14	0,31
3,6730 % NatWest Group PLC EO-FLR Med.-T.Nts 24(30/31) XS2871577115	EUR	315	315	0	101,792 %	320 644,80	0,30
3,8750 % Nederlandse Gasunie, N.V. EO-Medium-Term Nts 23(23/33) XS2716710756	EUR	900	900	0	105,836 %	952 524,00	0,89
3,8750 % Nederlandse Gasunie, N.V. EO-Medium-Term Nts 24(24/44) XS2806495896	EUR	365	965	600	103,365 %	377 282,62	0,35
3,8750 % Neste Oyj EO-Med.-Term Nts 23(23/29) XS2598649254	EUR	800	200	0	102,848 %	822 783,20	0,77
0,5000 % Pays-Bas EO-Anl. 19(40) NL0013552060	EUR	1 700	4 000	6 000	73,350 %	1 246 950,00	1,16
6,0000 % NN Group N.V. EO-FLR Med.-T.Nts 23(23/43) XS2616652637	EUR	300	1 000	700	111,169 %	333 506,40	0,31

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats/ Entrées au cours de la période considérée	Ventes/ Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)</b>							
<b>Titres portant intérêts</b>							
5,2500 % Orsted A/S EO-FLR Notes 22(22/22) XS2563353361	EUR	958	800	400	102,750 %	984 345,00	0,92
1,5000 % Orsted A/S EO-Med-T. Notes 17(17/29) XS1721760541	EUR	400	0	100	93,045 %	372 181,60	0,35
3,7500 % Orsted A/S EO-Med-T. Nts 23(23/30) XS2591029876	EUR	900	900	0	102,846 %	925 610,40	0,86
1,8500 % République d'Autriche EO-Medium-Term Notes 22(49) AT0000A2Y8G4	EUR	1 100	1 400	1 496	80,060 %	880 654,50	0,82
2,9000 % République d'Autriche EO-Medium-Term Notes 23(29) AT0000A33SH3	EUR	3 700	3 152	500	102,818 %	3 804 269,70	3,55
3,0000 % Red Eléctrica Financ. S.A.U. EO-Med-Term Notes 24(24/34) XS2744299335	EUR	500	900	400	98,879 %	494 395,00	0,46
0,3500 % Régie Auton.Transp. Par.(RATP) EO-Medium-Term Notes 19(29) FR0013426731	EUR	2 000	0	0	89,519 %	1 790 380,00	1,67
3,3750 % Scot.Hydro-Electric Trans.PLC EO-Med-Term Notes 24(24/32) XS2894895684	EUR	673	673	0	101,020 %	679 864,60	0,64
4,0000 % Skandinaviska Enskilda Banken EO-Non-Preferred MTN 22(26) XS2553798443	EUR	1 200	600	0	102,131 %	1 225 574,40	1,14
0,8750 % SNCF Réseau S.A. EO-Medium-Term-Notes 19(29) XS1938381628	EUR	200	0	200	92,528 %	185 056,00	0,17
1,1250 % Société des Grands Projets EO-Med-Term Nts 19(34) FR0013409612	EUR	1 500	0	200	83,671 %	1 255 065,00	1,17
1,7000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 19(50) FR0013422383	EUR	500	0	100	67,528 %	337 640,00	0,32
0,0000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 20(30) FR00140005B8	EUR	800	400	500	84,417 %	675 336,00	0,63
0,7000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 20(60) FR00140005R4	EUR	1 100	900	300	39,798 %	437 772,50	0,41
3,5000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 23(43) FR001400F6X7	EUR	1 000	500	0	98,767 %	987 670,00	0,92
3,5000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 24(49) FR001400NUQ6	EUR	400	400	0	97,789 %	391 156,00	0,37
0,8750 % Société Générale S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 20(27/28) FR0013536661	EUR	800	0	0	93,136 %	745 089,60	0,70
1,0000 % Espagne EO-Bonos 21(42) ES0000012J07	EUR	3 500	10 100	8 100	68,341 %	2 391 935,00	2,23
0,8750 % SSE PLC EO-Med-T. Notes 17(17/25) XS1676952481	EUR	480	0	0	98,179 %	471 260,64	0,44

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats / Entrées	Ventes / Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)</b>							
<b>Titres portant intérêts</b>							
2,8750 % SSE PLC EO-Med.-Term Notes 22(22/29) XS2510903862	EUR	1 041	400	400	99,873 %	1 039 678,97	0,97
3,1250 % Stadshypotek AB EO-Med.-T. Hyp.-Pfandbr.23(28) XS2607344079	EUR	400	0	0	102,290 %	409 158,00	0,38
2,8750 % Statkraft AS EO-Medium-Term Nts 22(22/29) XS2532312548	EUR	100	0	100	100,263 %	100 262,90	0,09
3,5000 % Statnett SF EO-Med.-Term Notes 23(23/33) XS2631835332	EUR	200	200	421	103,202 %	206 403,60	0,19
2,3750 % Stedin Holding N.V. EO-Medium-Term Nts 22(22/30) XS2487016250	EUR	300	600	1 400	96,957 %	290 872,20	0,27
2,3740 % TenneT Holding B.V. EO-FLR Notes 20(20/Und.) XS2207430120	EUR	1 756	400	0	98,343 %	1 726 903,08	1,61
3,8750 % TenneT Holding B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/28) XS2549543143	EUR	310	0	0	103,733 %	321 570,75	0,30
2,1250 % TenneT Holding B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/29) XS2478299204	EUR	800	0	0	96,166 %	769 324,80	0,72
4,7500 % TenneT Holding B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/42) XS2549715618	EUR	200	200	700	110,100 %	220 199,40	0,21
0,0100 % UBS AG EO-Medium-Term Nts 21(26) XS2358287238	EUR	400	0	0	95,499 %	381 996,00	0,36
3,5000 % Unibail-Rodamco-Westfield SE EO-Medium-Term Nts 24(24/29) FR001400SIM9	EUR	500	500	0	100,522 %	502 610,00	0,47
3,8750 % Unibail-Rodamco-Westfield SE EO-Medium-Term Nts 24(24/34) FR001400SIL1	EUR	400	400	0	99,722 %	398 888,00	0,37
2,6250 % UniCredit Bank GmbH HVB MTN-HPF S.2125 v.22(28) DE000HV2AY12	EUR	600	600	0	100,378 %	602 268,00	0,56
5,8500 % UniCredit S.p.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 22(26/27) XS2555420103	EUR	500	150	250	105,794 %	528 971,00	0,49
3,8750 % Volkswagen Leasing GmbH Med.Term Nts.v.24(28) XS2745725155	EUR	500	500	0	101,349 %	506 745,00	0,47
4,0000 % Volkswagen Leasing GmbH Med.Term Nts.v.24(31) XS2745726047	EUR	1 095	1.095	0	100,793 %	1 103 684,45	1,03
5,0000 % Vonovia SE Med. T. Notes v.22(22/30) DE000A30VQB2	EUR	1 200	900	400	107,941 %	1 295 292,00	1,21
1,5000 % Royaume-Uni LS-Treasury Stock 21(53) GB00BM8Z2V59	GBP	1 900	1 900	0	51,372 %	1 173 088,16	1,10

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats/ Entrées	Ventes/ Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
TITRES ADMIS SUR LES MARCHÉS ORGANISÉS OU QUI Y SONT INCLUS						7 260 250,99	6,78
<b>Titres portant intérêts</b>						<b>7 260 250,99</b>	<b>6,78</b>
3,6250 % ASR Nederland N.V. EO-Bonds 23(23/28) XS2694995163	EUR	565	965	400	102,437 %	578 766,23	0,54
2,5000 % Digital Euro Finco LLC EO-Notes 19(19/26) Reg.S XS1891174341	EUR	1 000	400	0	99,047 %	990 466,00	0,93
0,6250 % Digital Intrepid Holding B.V. EO-Bonds 21(21/31) Reg.S XS2280835260	EUR	1 200	900	0	82,010 %	984 120,00	0,92
3,1250 % DSB SOV EO-Med.-T. Notes 24(24/34) XS2847684938	EUR	607	607	0	101,358 %	615 243,06	0,57
0,1250 % Hamburger Hochbahn AG Anleihe v.21(30/31) XS2233088132	EUR	600	0	100	84,660 %	507 960,00	0,47
1,5750 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-FLR M.-T. Nts 21(21/Und.) XS2405855375	EUR	900	500	200	93,564 %	842 076,90	0,79
1,4500 % Iberdrola International B.V. EO-FLR Notes 21(21/Und.) XS2295335413	EUR	400	0	0	95,252 %	381 009,60	0,36
3,2500 % Iberdrola International B.V. EO-FLR Securit. 19(24/Und.) XS1890845875	EUR	700	0	0	99,625 %	697 375,00	0,65
2,0000 % Logicor Financing S.à.r.l. EO-Medium-Term Nts 22(22/34) XS2431319107	EUR	300	600	300	84,156 %	252 468,00	0,24
0,0100 % Svenska Handelsbanken AB EO-Non-Preferred MTN 20(27) XS2265968284	EUR	1 100	100	0	91,644 %	1 008 086,20	0,94
3,2500 % Svenska Handelsbanken AB EO-Preferred MTN 24(31) XS2888395659	EUR	400	400	0	100,670 %	402 680,00	0,38
Total des titres du portefeuille						105 134 531,98	98,21

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation	Marché	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats / Entrées au cours de la période considérée	Ventes / Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds
<b>PRODUITS DÉRIVÉS</b> (Les positions précédées du signe moins sont des positions cédées.)						<b>27 801,31</b>	<b>0,03</b>
<b>Produits dérivés de taux d'intérêt</b>						<b>46 430,00</b>	<b>0,04</b>
Créances/dettes							
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>						<b>46 430,00</b>	<b>0,04</b>
FUTURE EURO-BOBL 06.12.24 EUREX	185	EUR	4 500 000			15 560,00	0,01
FUTURE EURO-BUND 06.12.24 EUREX	185	EUR	1 500 000			30 870,00	0,03
<b>Produits dérivés de change</b>						<b>-18 628,69</b>	<b>-0,02</b>
Créances/dettes							
<b>Contrats de change à terme</b>						<b>-18 628,69</b>	<b>-0,02</b>
FUTURE CROSS RATE EUR/GBP 16.12.24 CME	352	GBP	1 250 000	GBP	0,835	-18 628,69	-0,02

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

Désignation	Titres en portefeuille 30/09/2024	Achats / Entrées au cours de la période considérée	Ventes / Sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	En % des actifs du Fonds	
AVOIRS BANCAIRES, instruments du marché monétaire non titrisés et fonds monétaires					648 734,77	0,61	
<b>Avoirs bancaires</b>					<b>648 734,77</b>	<b>0,61</b>	
<b>Avoirs en EUR auprès de :</b>							
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					515 775,47	0,48	
<b>Avoirs dans d'autres monnaies de l'UE ou de l'EEE auprès de :</b>							
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					NOK 1 672,30	142,26	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					SEK 348,42	30,80	0,00
<b>Avoirs dans des monnaies de pays n'appartenant pas à l'UE ou à l'EEE auprès de :</b>							
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					AUD 710,89	441,89	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					CAD 60,29	39,99	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					GBP 35 866,71	43 106,44	0,04
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					JPY 245 610,00	1 538,53	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					MXN 10,54	0,48	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main					USD 97 831,73	87 658,91	0,08
<b>Autres actifs</b>					<b>1 370 327,95</b>	<b>1,28</b>	
Intérêts dus					1 229 213,75	1,15	
Dépôts de garantie (marges initiales)					122 485,51	0,11	
Variation de marge					18 628,69	0,02	
<b>Autres passifs</b>					<b>-125 974,24</b>	<b>-0,12</b>	
Commission de gestion					-60 773,50	-0,06	
Commission du dépositaire					-2 270,74	0,00	
Frais d'audit					-12 000,00	-0,01	
Frais de publication					-4 500,00	0,00	
Variation de marge					-46 430,00	-0,04	
Actifs du Fonds					107 055 421,77	100,00 <sup>2)</sup>	

**ODDO BHF Green Bond CN-EUR**

Valeur de la part	EUR	86,50
Prix d'émission	EUR	89,10
Prix de rachat	EUR	86,50
Parts en circulation	Quantité	21 875

**ODDO BHF Green Bond CR-EUR**

Valeur de la part	EUR	271,48
Prix d'émission	EUR	279,62
Prix de rachat	EUR	271,48
Parts en circulation	Quantité	346 841

**ODDO BHF Green Bond DP-EUR**

Valeur de la part	EUR	870,76
Prix d'émission	EUR	870,76
Prix de rachat	EUR	870,76
Parts en circulation	Quantité	12 635

<sup>2)</sup> Des différences d'arrondi minimales peuvent se produire dans les calculs.

SUIITE : État de l'actif au 30 septembre 2024

---

**COURS DES TITRES OU TAUX DU MARCHÉ**

---

Les actifs du Fonds sont évalués sur la base des derniers cours/taux du marché constatés.

## Taux de change (en cotation indirecte)

Dollar australien AD	AUD	1 EUR = 1,6087500	Peso mexicain MN	MXN	1 EUR = 21,8768000
Dollar canadien CD	CAD	1 EUR = 1,5077500	Couronne norvégienne NK	NOK	1 EUR = 11,7550000
Livre sterling LS	GBP	1 EUR = 0,8320500	Couronne suédoise SK	SEK	1 EUR = 11,3130000
Yen japonais YN	JPY	1 EUR = 159,6398000	Dollar américain DL	USD	1 EUR = 1,1160500

## Abréviations boursières

Marchés à terme

185 = Eurex Allemagne

352 = Chicago – CME Globex

## Opérations conclues au cours de la période considérée, dans la mesure où elles ne figurent plus dans l'état de l'actif :

Désignation	ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Achats / Entrées	Ventes / Sorties
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>				
<b>Titres portant intérêts</b>				
5,0000 % A2A S.p.A. EO-FLR Notes 2024(24/Und.)	XS2830327446	EUR	468	468
2,3750 % ABN AMRO Bank N.V. EO-Non-Preferred MTN 22(27)	XS2487054004	EUR	0	1 100
4,3750 % Banco Bilbao Vizcaya Argent. EO-Preferred MTN 22(29)	XS2545206166	EUR	0	500
1,1250 % Banco Santander S.A. EO-Medium-Term Nts 20(27)	XS2194370727	EUR	0	400
3,8750 % Banque Stellantis France S.A. EO-Med.-Term Notes 23(23/26)	FR001400F6V1	EUR	0	400
0,6250 % Berlin Hyp AG Hyp.-Pfandbr. v.18(25) Ser.211	DE000BHY0GC3	EUR	0	700
0,0100 % Berlin Hyp AG Hyp.-Pfandbr. v.19(27)	DE000BHY0GL4	EUR	0	900
0,0100 % Berlin Hyp AG Hyp.-Pfandbr. v.20(28)	DE000BHY0GD1	EUR	0	400
0,0100 % Berlin Hyp AG Hyp.-Pfandbr. v.20(30)	DE000BHY0GX9	EUR	0	205
0,0000 % Rép. féd. d'Allemagne Bundesobl.v.20(25)	DE0001030716	EUR	0	1 900
0,3750 % Crédit Agricole S.A. EO-Non-Preferred MTN 19(25)	XS2067135421	EUR	300	900
0,6250 % DNB Boligkreditt A.S. EO-Mortg. Covered MTN 18(25)	XS1839888754	EUR	0	1 000
4,0000 % E.ON SE Medium Term Notes v.23(33/33)	XS2673547746	EUR	200	600
3,8750 % E.ON SE Medium Term Notes v.23(34/35)	XS2574873183	EUR	0	500
3,7500 % E.ON SE Medium Term Notes v.24(35/36)	XS2747600109	EUR	400	400
3,8750 % EDP Finance B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/30)	XS2542914986	EUR	0	435
4,7500 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 22(22/34)	FR001400D6O8	EUR	400	1 000
3,7500 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 23(23/27)	FR001400M9L7	EUR	400	400
4,7500 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 24(24/44)	FR001400QR88	EUR	200	200
3,2500 % Engie S.A. EO-FLR Notes 19(24/Und.)	FR0013398229	EUR	0	800
1,7500 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 20(20/28)	FR0013504677	EUR	0	400
3,5000 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 22(22/29)	FR001400A1H6	EUR	0	400
3,6250 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 23(23/30)	FR001400F1G3	EUR	300	700
3,8750 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 24(24/36)	FR001400OJC7	EUR	300	300
3,2500 % Union Européenne EO-Medium-Term Notes 24(50)	EU000A3K4EU0	EUR	1 047	1 047
3,7500 % Banque européenne d'investissement DL-Notes 23(33)	US298785JV96	USD	3 500	4 700
0,0100 % Banque européenne d'investissement EO-Medium-Term Notes 21(30)	XS2314675997	EUR	0	400
4,1250 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.T.Nts 22(28/33)	XS2524746687	EUR	0	400
4,0000 % Intesa Sanpaolo S.p.A. EO-Preferred Med.-T.Nts 23(26)	XS2625195891	EUR	0	200
3,8750 % Iren S.p.A. EO-Medium-Term Nts 24(24/32)	XS2752472436	EUR	380	380
0,1250 % KommuneKredit EO-Medium-Term Notes 20(40)	XS2226280084	EUR	0	300
0,0000 % Kreditanst.f.Wiederaufbau Med.Term Nts. v.20(28)	XS2209794408	EUR	0	4 100
0,3750 % Lb.Hessen-Thüringen GZ MTN IHS S.H345 v.21(29)	XS2346124410	EUR	0	500
3,7000 % Mercedes-Benz Int.Fin. B.V. EO-Medium-Term Notes 23(31)	DE000A3LH6U5	EUR	700	700
0,1900 % National Grid Electr.Trans.PLC EO-Medium T. Nts 20(20/25)	XS2104915033	EUR	0	235
3,8750 % National Grid PLC EO-Medium Term Nts 23(23/29)	XS2575973776	EUR	200	700
3,8750 % Neste Oyj EO-Medium-Term Nts 23(23/31)	XS2718201515	EUR	666	666
1,1250 % Nordea Bank Abp EO-Non Preferred MTN 2022(27)	XS2443893255	EUR	200	400
3,5000 % Nordea Mortgage Bank PLC EO-Med.-Term Cov. Bds 23(26)	XS2673972795	EUR	100	777
0,0000 % NRW.BANK MTN-IHS Ausg. OAH v.19(29)	DE000NWB0AH9	EUR	0	1 300
5,1250 % Orsted A/S EO-FLR M.-T. Nts 24(24/Und.)	XS2778385240	EUR	341	341

SUITE : Opérations conclues au cours de la période considérée, dans la mesure où elles ne figurent plus dans l'état de l'actif :

Désignation	ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Achats / Entrées	Ventes / Sorties
<b>TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (Suite)</b>				
<b>Titres portant intérêts</b>				
2,2500 % Orsted A/S EO-Medium-Term Nts 22(22/28)	XS2490471807	EUR	0	387
3,2500 % Orsted A/S EO-Medium-Term Nts 22(22/31)	XS2531569965	EUR	0	500
2,8750 % Orsted A/S EO-Medium-Term Nts 22(22/33)	XS2490472102	EUR	0	400
0,3750 % Prologis Euro Finance LLC EO-Notes 20(20/28)	XS2112475509	EUR	0	800
1,5000 % Prologis Euro Finance LLC EO-Notes 22(22/34)	XS2439004685	EUR	0	400
1,3750 % Raiffeisen Bank Intl AG EO-FLR Med.-T. Nts 21(28/33)	XS2353473692	EUR	500	500
3,5000 % REN Finance B.V. EO-Medium-Term Nts 24(24/32)	XS2771494940	EUR	300	300
4,1250 % Skandinaviska Enskilda Banken EO-Preferred MTN 23(27)	XS2643041721	EUR	200	600
0,0100 % SR-Boligkreditt A.S. EO-Mortg. Covered MTN 19(26)	XS2063288190	EUR	300	1 233
0,0500 % Vattenfall AB EO-Medium-Term Notes 20(20/25)	XS2133390521	EUR	0	400
0,0000 % VINCI S.A. EO-Med.-Term Notes 20(20/28)	FR0014000PF1	EUR	400	400
<b>TITRES ADMIS SUR LES MARCHÉS ORGANISÉS OU QUI Y SONT INCLUS</b>				
<b>Titres portant intérêts</b>				
6,2500 % ABEILLE VIE SA d.Ass.V.e.d.C. EO-Obl. 22(22/33)	FR001400CHR4	EUR	100	400
3,8750 % Amprion GmbH MTN v. 23(28/28)	DE000A3514E6	EUR	0	500
6,0000 % Banco Bilbao Vizcaya Argent. EO-FLR Notes 20(26/Und.)	ES0813211028	EUR	1 000	1 000
2,2500 % Orsted A/S EO-FLR Secs 17(24/17)	XS1720192696	EUR	0	400
2,6250 % Svenska Handelsbanken AB EO-Preferred MTN 22(29)	XS2527451905	EUR	0	400
<b>TITRES NON COTÉS <sup>3)</sup></b>				
<b>Titres portant intérêts</b>				
4,4960 % EDP - Energias de Portugal SA EO-FLR Securities 19(24/79)	PTEDPKOM0034	EUR	100	400
2,9950 % TenneT Holding B.V. EO-FLR Securit. 17(24/Und.)	XS1591694481	EUR	160	500

<sup>3)</sup> Les titres non cotés peuvent également comporter des titres arrivant à échéance pour des raisons techniques.

SUITE : Opérations conclues au cours de la période considérée, dans la mesure où elles ne figurent plus dans l'état de l'actif :

Désignation	ISIN	Quantité, parts ou devise en milliers	Achats / Entrées	Ventes / Sorties	Volume en milliers
<b>PRODUITS DÉRIVÉS</b> (primes des options au cours d'ouverture ou volume des contrats d'option ; indication des achats et des ventes en cas de certificats d'option)					
<b>CONTRATS À TERME</b>					
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>					
Contrats achetés :					
(Sous-jacent[s] : EURO-BOBL, EURO-BUND, EURO-BUXL, EURO-SCHATZ)		EUR			107 901,86
Contrats vendus :					
(Sous-jacent[s] : 10Y.US TRE.INT.SYN.AN., EURO-BUND, EURO-BUXL)		EUR			35 289,13
<b>Contrats de change à terme</b>					
Contrats achetés :					
(Sous-jacent[s] : CROSS RATE EO/DL, CROSS RATE EO/LS)		EUR			18 708,82

La part des transactions effectuées au cours de la période considérée pour le compte du Fonds par l'entremise d'entreprises et de personnes étroitement liées au courtier s'est élevée à 31,34 %. Leur volume correspond donc à un total de 178 913 759,71 EUR.

## ODDO BHF Green Bond CN-EUR

<b>Compte de résultat (régularisation des revenus comprise)</b>		Total	Par part
pour la période du 01/10/2023 au 30/09/2024			
<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes d'émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/les revenus du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	5 480,43	0,25
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	36 442,22	1,67
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	690,58	0,03
6. Intérêts sur placements en liquidités, à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus issus de parts de fonds de placement	EUR	0,00	0,00
8. Revenus issus de prêts de titres et d'opérations de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt sur les sociétés/les revenus du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction des impôts étrangers retenus à la source	EUR	-0,37	0,00
11. Autres revenus	EUR	3,66	0,00
Total des revenus	EUR	42 616,52	1,95
<b>II. Charges</b>			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Commission de gestion	EUR	-7 062,74	-0,32
- Commission de gestion	EUR	-7 062,74	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion des actifs	EUR	0,00	
3. Commission du dépositaire	EUR	-145,44	-0,01
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-370,05	-0,02
5. Autres charges	EUR	-3 931,66	-0,18
- Frais de dépôt	EUR	-371,52	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	-1 243,09	
- Autres frais	EUR	-2 317,05	
- dont dépenses	EUR	-2 317,05	
Total des charges	EUR	-11 509,89	-0,53
<b>III. Résultat net ordinaire</b>	<b>EUR</b>	<b>31 106,63</b>	<b>1,42</b>
<b>IV. Opérations de cession</b>			
1. Plus-values réalisées	EUR	24 770,25	1,13
2. Moins-values réalisées	EUR	-123 669,02	-5,65
Résultat sur les opérations de cession	EUR	-98 898,77	-4,52
<b>V. Résultat réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-67 792,14</b>	<b>-3,10</b>
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	136 604,31	6,24
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	45 731,48	2,09
<b>VI. Résultat non réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>182 335,79</b>	<b>8,33</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>114 543,65</b>	<b>5,23</b>

## ODDO BHF Green Bond CN-EUR

### Évolution de l'actif du Fonds 2023/2024

I. Valeur de l'actif du Fonds au début de l'exercice	EUR		570 933,00
1. Distribution/retenue d'impôt pour l'exercice précédent	EUR		0,00
2. Distribution intermédiaire	EUR		0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR		1 192 376,21
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	1 876 004,88	
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	-683 628,67	
4. Régularisation des revenus/dépenses	EUR		14 279,89
5. Résultat de l'exercice	EUR		114 543,65
dont plus-values non réalisées	EUR	136 604,31	
dont moins-values non réalisées	EUR	45 731,48	
<b>II. Valeur de l'actif du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>EUR</b>		<b>1 892 132,75</b>

### État des affectations du Fonds

#### Calcul du réinvestissement total et par part <sup>4)</sup>

I. Disponible pour réinvestissement			
1. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	-67 792,14	-3,10
2. Dotation issue du Fonds <sup>5)</sup>	EUR	67 792,14	3,10
3. Retenue d'impôt pour l'exercice	EUR	0,00	0,00
<b>II. Réinvestissement</b>	<b>EUR</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation à la fin de l'exercice Quantité	Actifs du Fonds à la fin de l'exercice EUR	Valeur de la part à la fin de l'exercice EUR
2020 / 2021	3 978	396 110,51	99,58
2021 / 2022	3 879	307 793,04	79,35
2022 / 2023	7 231	570 933,00	78,96
2023 / 2024	21 875	1 892 132,75	86,50

<sup>4)</sup> Des différences d'arrondi minimales peuvent se produire dans les calculs.

<sup>5)</sup> La dotation issue du Fonds correspond au montant dont le réinvestissement dépasse le résultat réalisé de l'exercice et les impôts éventuellement retenus.

## ODDO BHF Green Bond CR-EUR

<b>Compte de résultat (régularisation des revenus comprise)</b>		Total	Par part
pour la période du 01/10/2023 au 30/09/2024			
<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes d'émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/les revenus du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	272 951,99	0,79
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	1 815 151,58	5,23
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	34 384,76	0,10
6. Intérêts sur placements en liquidités, à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus issus de parts de fonds de placement	EUR	0,00	0,00
8. Revenus issus de prêts de titres et d'opérations de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt sur les sociétés/les revenus du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction des impôts étrangers retenus à la source	EUR	-18,31	0,00
11. Autres revenus	EUR	182,14	0,00
Total des revenus	EUR	2 122 652,16	6,12
<b>II. Charges</b>			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Commission de gestion	EUR	-706 524,77	-2,04
- Commission de gestion	EUR	-706 524,77	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion des actifs	EUR	0,00	
3. Commission du dépositaire	EUR	-8 548,21	-0,02
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-24 287,64	-0,07
5. Autres charges	EUR	-8 854,73	-0,03
- Frais de dépôt	EUR	-20 662,22	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	24 020,42	
- Autres frais	EUR	-12 212,93	
- dont dépenses	EUR	-12 212,93	
Total des charges	EUR	-748 215,35	-2,16
<b>III. Résultat net ordinaire</b>	<b>EUR</b>	<b>1 374 436,81</b>	<b>3,96</b>
<b>IV. Opérations de cession</b>			
1. Plus-values réalisées	EUR	1 223 267,76	3,53
2. Moins-values réalisées	EUR	-6 150 069,50	-17,73
Résultat sur les opérations de cession	EUR	-4 926 801,74	-14,20
<b>V. Résultat réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-3 552 364,93</b>	<b>-10,24</b>
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	1 901 440,03	5,48
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	10 054 985,31	28,99
<b>VI. Résultat non réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>11 956 425,34</b>	<b>34,47</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>8 404 060,41</b>	<b>24,23</b>

## ODDO BHF Green Bond CR-EUR

### Évolution de l'actif du Fonds 2023/2024

I. Valeur de l'actif du Fonds au début de l'exercice	EUR		85 777 413,29
1. Distribution/retenue d'impôt pour l'exercice précédent	EUR		0,00
2. Distribution intermédiaire	EUR		0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR		107 295,92
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	9 354 004,63	
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	-9 246 708,71	
4. Régularisation des revenus/dépenses	EUR		-127 571,23
5. Résultat de l'exercice	EUR		8 404 060,41
dont plus-values non réalisées	EUR	1 901 440,03	
dont moins-values non réalisées	EUR	10 054 985,31	
<b>II. Valeur de l'actif du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>EUR</b>		<b>94 161 198,39</b>

### État des affectations du Fonds

#### Calcul du réinvestissement total et par part <sup>6)</sup>

I. Disponible pour réinvestissement			
1. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	-3 552 364,93	-10,24
2. Dotation issue du Fonds <sup>7)</sup>	EUR	3 552 364,93	10,24
3. Retenue d'impôt pour l'exercice	EUR	0,00	0,00
<b>II. Réinvestissement</b>	<b>EUR</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation à la fin de l'exercice Quantité	Actifs du Fonds à la fin de l'exercice EUR	Valeur de la part à la fin de l'exercice EUR
2020 / 2021	379 588	119 157 081,56	313,91
2021 / 2022	354 551	88 556 742,25	249,77
2022 / 2023	345 487	85 777 413,29	248,28
2023 / 2024	346 841	94 161 198,39	271,48

<sup>6)</sup> Des différences d'arrondi minimales peuvent se produire dans les calculs.

<sup>7)</sup> La dotation issue du Fonds correspond au montant dont le réinvestissement dépasse le résultat réalisé de l'exercice et les impôts éventuellement retenus.

## ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Compte de résultat (régularisation des revenus comprise)		Total	Par part
pour la période du 01/10/2023 au 30/09/2024			
<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes d'émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/les revenus du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	31 830,74	2,52
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	211 641,12	16,75
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	4 010,25	0,32
6. Intérêts sur placements en liquidités, à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus issus de parts de fonds de placement	EUR	0,00	0,00
8. Revenus issus de prêts de titres et d'opérations de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt sur les sociétés/les revenus du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction des impôts étrangers retenus à la source	EUR	-2,14	0,00
11. Autres revenus	EUR	21,22	0,00
Total des revenus	EUR	247 501,19	19,59
<b>II. Charges</b>			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Commission de gestion	EUR	-14 836,72	-1,17
- Commission de gestion	EUR	-14 836,72	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion des actifs	EUR	0,00	
3. Commission du dépositaire	EUR	-901,74	-0,08
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-2 550,17	-0,20
5. Autres charges	EUR	-7 314,19	-0,58
- Frais de dépôt	EUR	-2 228,77	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	-1 617,15	
- Autres frais	EUR	-3 468,27	
- dont dépenses	EUR	-3 468,27	
Total des charges	EUR	-25 602,82	-2,03
<b>III. Résultat net ordinaire</b>	<b>EUR</b>	<b>221 898,37</b>	<b>17,56</b>
<b>IV. Opérations de cession</b>			
1. Plus-values réalisées	EUR	142 572,30	11,28
2. Moins-values réalisées	EUR	-716 871,20	-56,73
Résultat sur les opérations de cession	EUR	-574 298,90	-45,45
<b>V. Résultat réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-352 400,53</b>	<b>-27,89</b>
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	1 043 571,06	82,59
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	199 313,91	15,77
<b>VI. Résultat non réalisé de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>1 242 884,97</b>	<b>98,36</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>890 484,44</b>	<b>70,47</b>

## ODDO BHF Green Bond DP-EUR

### Évolution de l'actif du Fonds 2023/2024

I. Valeur de l'actif du Fonds au début de l'exercice	EUR		8 783 879,41
1. Distribution/retenue d'impôt pour l'exercice précédent	EUR		-84 513,10
2. Distribution intermédiaire	EUR		0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR		1 379 990,50
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	1 379 990,50	
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	0,00	
4. Régularisation des revenus/dépenses	EUR		32 249,37
5. Résultat de l'exercice	EUR		890 484,44
dont plus-values non réalisées	EUR	1 043 571,06	
dont moins-values non réalisées	EUR	199 313,91	
<b>II. Valeur de l'actif du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>EUR</b>		<b>11 002 090,62</b>

### État des affectations du Fonds

#### Calcul de la distribution totale et par part <sup>8)</sup>

I. Disponible à la distribution	EUR	221 870,60	17,56
1. Report de l'exercice précédent	EUR	0,00	0,00
2. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	-352 400,53	-27,89
3. Dotation issue du Fonds <sup>9)</sup>	EUR	574 271,13	45,45
<b>II. Non utilisé pour la distribution</b>	<b>EUR</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1. Pour réinvestissement	EUR	0,00	0,00
2. Report sur le nouveau décompte	EUR	0,00	0,00
<b>III. Distribution totale</b>	<b>EUR</b>	<b>221 870,60</b>	<b>17,56</b>
1. Distribution finale	EUR	221 870,60	17,56

### Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation à la fin de l'exercice Quantité	Actifs du Fonds à la fin de l'exercice EUR	Valeur de la part à la fin de l'exercice EUR
2020 / 2021	4 000	4 012 087,67	1 003,02
2021 / 2022	4 000	3 196 543,26	799,14
2022 / 2023	10 990	8 783 879,41	799,26
2023 / 2024	12 635	11 002 090,62	870,76

<sup>8)</sup> Des différences d'arrondi minimales peuvent se produire dans les calculs.

<sup>9)</sup> La dotation issue du Fonds correspond au montant dont le total des sommes à distribuer dépasse le résultat réalisé de l'exercice et le report de l'exercice précédent.

# Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'Ordonnance allemande sur l'investissement de capitaux, les comptes et l'évaluation (KARBV)

## Indications complémentaires relatives à l'Ordonnance sur les produits dérivés (DerivateV)

Exposition sous-jacente obtenue par le biais de produits dérivés EUR 8 680 406,71

### Contreparties des opérations sur produits dérivés

ODDO BHF (Broker) DE

Societe Generale (Broker) US

Titres en portefeuille (en %)	98,21
Produits dérivés en portefeuille (en %)	0,03

Le KAGB offre aux sociétés de gestion la possibilité de créer une grande variété de profils d'investissement et de risque pour leurs fonds. Dans ce cadre, l'utilisation de produits dérivés à des fins d'accroissement des rendements ou d'atténuation des risques, par exemple, peut jouer un rôle important. L'utilisation de produits dérivés est soumise, entre autres, à des limitations au niveau du risque de marché et de contrepartie.

L'approche qualifiée au sens de l'Ordonnance sur les produits dérivés prévoit l'estimation du risque de marché du Fonds et d'un portefeuille de référence sans produits dérivés au moyen d'un modèle reconnu de valeur à risque (VaR). Dans ce contexte, l'exposition potentielle au risque de marché du Fonds ne peut à aucun moment excéder le double de celle de son portefeuille de référence. D'autre part, l'exposition potentielle au risque de marché du Fonds pendant l'exercice doit être publiée dans le rapport annuel. Dans ce cadre, le Fonds communique, au minimum, la valeur la plus petite, la plus grande et moyenne de son exposition potentielle au risque. L'exposition potentielle au risque de marché du Fonds pour l'exercice sous revue est la suivante :

### Exposition potentielle au risque de marché conformément à l'article 37

#### § 4 de l'Ordonnance sur les produits dérivés

Niveau potentiel de risque le plus faible	0,00 %
Niveau potentiel de risque le plus élevé	3,21 %
Niveau potentiel de risque moyen	2,94 %

### Effet de levier moyen obtenu au cours de l'exercice par les opérations sur produits dérivés : 1,09

#### Le portefeuille de référence est composé comme suit au jour du rapport

MSCI Euro Green Bond Index Total Return Unhedged	100,00 %
--------------------------------------------------	----------

L'évaluation des risques est effectuée au moyen d'une simulation historique moderne (complétée, s'il y a lieu, par une simulation de Monte Carlo pour les risques non linéaires), qui définit le niveau de risque de marché dans un intervalle de confiance de 99 % pour une durée de détention de 10 jours sur un horizon temporel de 3 ans, pondéré de façon dynamique. Ces valeurs sont rétrospectives et se réfèrent à la période comprise entre le 01/10/2023 et le 30/09/2024.

### Autres informations

#### ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Valeur de la part	EUR	86,50
Prix d'émission	EUR	89,10
Prix de rachat	EUR	86,50
Parts en circulation	Quantité	21 875

#### ODDO BHF Green Bond CR-EUR

Valeur de la part	EUR	271,48
Prix d'émission	EUR	279,62
Prix de rachat	EUR	271,48
Parts en circulation	Quantité	346 841

#### ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Valeur de la part	EUR	870,76
Prix d'émission	EUR	870,76
Prix de rachat	EUR	870,76
Parts en circulation	Quantité	12 635

## Indication concernant les procédures d'évaluation des actifs

### Évaluation

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance allemande sur l'investissement de capitaux, les comptes et l'évaluation (KARBV), ODDO BHF Asset Management GmbH (ODDO BHF AM GmbH), en tant que société de gestion d'actifs (KVG), met à jour quotidiennement les prix d'évaluation de tous les instruments détenus utilisés en interne au moyen de processus appropriés.

Les prix d'évaluation sont gérés indépendamment des négociations.

Afin de tenir compte de la diversité des différents instruments, les méthodes utilisées sont présentées, examinées et, le cas échéant, ajustées à intervalles réguliers dans le cadre d'un Comité de tarification. Le Comité de tarification a les missions et objectifs suivants :

### Missions

- Définition des processus d'évaluation et des sources de prix pour les différentes classes d'actifs
- Contrôle régulier des processus d'évaluation/de surveillance déterminés (p. ex. en situation de prix manquants [Missing Prices], de mouvements de prix importants [Price Movements] et de prix inchangés pendant des périodes prolongées [Stale Prices]), ainsi que des sources de prix privilégiées
- Décisions relatives à la marche à suivre en cas d'évaluations s'écartant du processus standard
- Décisions relatives aux procédés d'évaluation dans les cas particuliers (p. ex. valeurs mobilières illiquides)

### Objectifs

- Communication des processus existants d'évaluation des prix aux activités concernées
- Optimisation continue des processus d'évaluation des prix

Lors de la mise en place, chaque instrument est affecté à un processus de livraison des prix en fonction de ses caractéristiques. Cela inclut la détermination du fournisseur de données, l'intervalle de mise à jour, le choix des sources de prix ainsi que la procédure générale.

Outre les livraisons d'interfaces automatisées via Bloomberg et Reuters, d'autres sources de prix et d'évaluation appropriées sont utilisées pour évaluer les instruments, dans les cas où aucune évaluation adéquate n'est disponible par le biais des sources de prix standard. Il est par ailleurs possible d'avoir recours à des évaluations par les arrangeurs (p. ex. les titres adossés à des actifs). Afin de garantir en permanence une livraison des cours de haute qualité, des routines de contrôle standardisées ont été mises en œuvre.

Les différents actifs sont évalués comme suit :

### Actifs cotés en bourse/négociés sur un marché réglementé

Sauf indication contraire ci-après, les actifs admis à la cote d'une bourse des valeurs, ou admis ou inclus dans un autre marché réglementé, ainsi que les droits de souscription, sont évalués au dernier cours disponible pouvant garantir une évaluation fiable.

### Actifs ni cotés en bourse, ni négociés sur un marché réglementé ou actifs sans cours de vente disponible

Les actifs qui ne sont ni cotés en bourse, ni admis ou inclus dans un autre marché réglementé ou pour lesquels il n'existe pas de cours disponible, sont évalués à la valeur marchande actuelle déterminée avec minutie en recourant à des modèles d'évaluation appropriés et en tenant compte des conditions de marché globales, sauf mention contraire ci-après. Par valeur marchande, on entend le montant auquel l'actif intervenant dans une opération menée entre partenaires professionnels, indépendants et ayant manifesté leur volonté de contracter pourrait être échangé.

### Titres de dette ou de créance non cotés et prêts accordés contre des reconnaissances de dette

Pour évaluer des titres de dette ou de créance non admis à la cote d'une bourse des valeurs ni admis ou négociés sur un autre marché réglementé (p. ex. des obligations non cotées, des billets de trésorerie et des certificats de dépôt), ainsi que pour évaluer des prêts accordés contre des reconnaissances de dette, on utilise les prix convenus pour des obligations ou prêts accordés contre des reconnaissances de dette comparables et, éventuellement, les cours des obligations d'émetteurs comparables ayant une échéance et un taux d'intérêt correspondants, en appliquant au besoin une décote pour compenser leur plus faible négociabilité.

### Instruments du marché monétaire

La Société de gestion peut calculer le cours des instruments du marché monétaire en ajoutant les futurs intérêts et fractions du capital correspondant aux intérêts jusqu'au jour civil précédant la date de valeur inclus. Les régularisations d'intérêts par placement, qui doivent être comptabilisées du côté des revenus, doivent être prises en compte. Toutes les charges de la Société de gestion non encore payées, telles que les commissions de gestion, les commissions du dépositaire, les frais d'audit, les frais de publication, etc., qui affectent le cours des instruments peuvent être incluses.

Pour les instruments du marché monétaire se trouvant dans le Fonds, les intérêts et les revenus assimilés à des intérêts, ainsi que les charges (p. ex. la commission de gestion, la commission du dépositaire, les frais d'audit, les frais de publication, etc.) peuvent entrer en ligne de compte jusqu'au jour précédant la date de valeur inclus.

### Droits d'option et contrats à terme

Les droits d'option revenant à un Fonds et les engagements découlant de droits d'option octroyés à un tiers qui ne sont pas admis à la cote d'une bourse des valeurs ni inclus dans un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours disponible pouvant garantir une évaluation fiable.

Il en va de même pour les créances et les dettes découlant de contrats à terme vendus pour le compte du Fonds. Les montants payés portés au débit du Fonds sont ajoutés à la valeur de ce dernier, en tenant compte des plus-values et moins-values d'évaluation constatées le jour de bourse donné.

**Avoirs bancaires, dépôts à terme, parts de fonds de placement et emprunts**

Les avoirs bancaires sont évalués sur la base de leur valeur nominale augmentée des intérêts courus.

Les dépôts à terme sont évalués sur la base de leur valeur marchande, pour autant qu'ils soient disponibles à tout moment et que leur remboursement, lors de leur résiliation, se fasse en fonction de leur valeur nominale augmentée des intérêts courus.

Les parts de fonds de placement sont évaluées sur la base de leur dernier prix de rachat constaté ou du dernier cours disponible pouvant garantir une évaluation fiable. Si ces valeurs ne sont pas disponibles, les parts de fonds de placement sont évaluées sur la base de leur valeur marchande actuelle déterminée avec minutie en recourant à des modèles d'évaluation appropriés et en tenant compte des conditions de marché existantes à ce moment.

Les dettes sont évaluées sur la base du montant du remboursement.

Les demandes de remboursement dans le cadre d'opérations de prêt de titres sont appréciées au regard du cours coté de l'actif prêté.

**Actifs libellés en devises étrangères**

Les actifs libellés en devises étrangères sont convertis aux taux du marché mondial lors du fixing de 17h00 du jour d'évaluation (source : Datastream).

**Informations sur la transparence et le ratio de dépenses totales****ODDO BHF Green Bond CN-EUR****Ratio de dépenses totales**

Le ratio de dépenses totales (hors frais de transaction) pour la période considérée écoulée est de 0,66 %

Le total des frais sur encours est le rapport entre le total des frais encourus au niveau du Fonds et des paiements effectués au cours de la période considérée (hors frais de transaction) et la valeur liquidative moyenne du Fonds.

Rémunération forfaitaire versée à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
------------------------------------------------------------------------	-----	------

**Informations conformément à l'article 101, par. 2, point 3 KAGB (transparence des coûts)**

La Société perçoit la commission de gestion qui lui revient par prélèvement sur les actifs du Fonds. Une partie importante de la commission de gestion sert à rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne perçoit aucune ristourne sur les commissions et remboursements de frais versés au dépositaire et à des tiers sur les actifs du Fonds. Elle n'a pas obtenu d'avantages pécuniaires de la part de ses partenaires commerciaux en rapport avec les opérations de négoce effectuées pour le Fonds.

**ODDO BHF Green Bond CR-EUR****Ratio de dépenses totales**

Le ratio de dépenses totales (hors frais de transaction) pour la période considérée écoulée est de 0,82 %

Le total des frais sur encours est le rapport entre le total des frais encourus au niveau du Fonds et des paiements effectués au cours de la période considérée (hors frais de transaction) et la valeur liquidative moyenne du Fonds.

Rémunération forfaitaire versée à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
------------------------------------------------------------------------	-----	------

**Informations conformément à l'article 101, par. 2, point 3 KAGB (transparence des coûts)**

La Société perçoit la commission de gestion qui lui revient par prélèvement sur les actifs du Fonds. Une partie importante de la commission de gestion sert à rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne perçoit aucune ristourne sur les commissions et remboursements de frais versés au dépositaire et à des tiers sur les actifs du Fonds. Elle n'a pas obtenu d'avantages pécuniaires de la part de ses partenaires commerciaux en rapport avec les opérations de négoce effectuées pour le Fonds.

**ODDO BHF Green Bond DP-EUR****Ratio de dépenses totales**

Le ratio de dépenses totales (hors frais de transaction) pour la période considérée écoulée est de 0,24 %

Le total des frais sur encours est le rapport entre le total des frais encourus au niveau du Fonds et des paiements effectués au cours de la période considérée (hors frais de transaction) et la valeur liquidative moyenne du Fonds.

Rémunération forfaitaire versée à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
------------------------------------------------------------------------	-----	------

**Informations conformément à l'article 101, par. 2, point 3 KAGB (transparence des coûts)**

La Société perçoit la commission de gestion qui lui revient par prélèvement sur les actifs du Fonds. Une partie importante de la commission de gestion sert à rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne perçoit aucune ristourne sur les commissions et remboursements de frais versés au dépositaire et à des tiers sur les actifs du Fonds. Elle n'a pas obtenu d'avantages pécuniaires de la part de ses partenaires commerciaux en rapport avec les opérations de négoce effectuées pour le Fonds.

**Autres revenus et charges importants****ODDO BHF Green Bond CN-EUR****Autres revenus :**

Aucun autre revenu important.

**Autres charges :**

Les autres charges importantes sont indiquées dans le compte de résultat.

**ODDO BHF Green Bond CR-EUR****Autres revenus :**

Aucun autre revenu important.

**Autres charges :**

Les autres charges importantes sont indiquées dans le compte de résultat.

**ODDO BHF Green Bond DP-EUR****Autres revenus :**

Aucun autre revenu important.

**Autres charges :**

Les autres charges importantes sont indiquées dans le compte de résultat.

**Frais de transaction (somme des frais accessoires d'acquisition [frais accessoires d'acquisition] et des frais de cession des actifs)**

Frais de transaction	EUR	9 007,37
----------------------	-----	----------

Les frais de transaction tiennent compte de l'ensemble des frais comptabilisés ou encourus distinctement au cours de l'exercice pour le compte du Fonds et en rapport direct avec un achat ou une vente d'actifs.

**Informations relatives à la rémunération des employés**

<b>Montant total de la rémunération versée aux employés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 :</b>	<b>KEUR</b>	<b>26 788</b>
Rémunération fixe, y compris frais matériels supplémentaires :	KEUR	21 270
Rémunération variable :	KEUR	5 670
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	KEUR	-
Nombre d'employés de la Société de gestion, en moyenne :		170
Montant du carried interest versé :	KEUR	-

**Montant total de la rémunération versée à certains groupes d'employés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 :**

<b>Montant total de la rémunération versée à certains groupes d'employés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 :</b>	<b>KEUR</b>	<b>10 422</b>
dont membres de la direction :	KEUR	689
dont autres dirigeants :	KEUR	-
dont autres porteurs de risques :	KEUR	2 822
dont employés exerçant des fonctions de contrôle :	KEUR	292
dont employés dans la même fourchette de revenus :	KEUR	6 619

Le calcul du montant total de la rémunération versée par la Société de gestion aux employés pendant l'exercice écoulé est basé sur les comptes annuels de la Société de gestion. Ce calcul inclut également des avantages en nature (p. ex. dépenses automobiles et de vélos, loyers de garage) conformément au plan comptable.

**Description du mode de calcul des rémunérations et autres rétributions éventuelles :**

- La rémunération d'un employé de la Société est fondée sur son rôle, la complexité de ce dernier et la rémunération normale de fonctions identiques sur le marché. La relation entre la rémunération fixe et la rémunération variable est établie afin de s'assurer à tout moment que le versement de cette rémunération variable soit totalement libre et qu'il soit notamment possible de renoncer entièrement à la rémunération variable. La rémunération variable est conçue en fonction, entre autres, de la nature des divisions internes. Aucun employé occupant une fonction de contrôle (c'est-à-dire rattaché aux départements Contrôle des Investissements ou Conformité) ne reçoit une rémunération liée aux résultats de la division qu'il gère ou contrôle.

- En plus du Comité de direction, le groupe d'employés identifiés comprend tous les responsables de département de la division Gestion des Investissements placés sous la responsabilité directe du CEO de la Société ainsi que les employés dont le niveau hiérarchique est placé directement en dessous de celui du CEO et qui ont un pouvoir de décision sur les portefeuilles modèles ou l'allocation d'actifs. Le directeur du Contrôle des Investissements et le Responsable Conformité de la Société sont identifiés en tant qu'employés clés, responsables de fonctions de contrôle indépendantes ayant une influence directe sur le Fonds. Les employés ayant un niveau de rémunération comparable sont identifiés chaque année et pris en compte en conséquence.
- Toute rémunération variable est attribuée à l'entière discrétion de la Société dans le cadre des principes directeurs de rémunération du bureau de Düsseldorf. Conformément à ces principes, de telles rémunérations comprennent une ou plusieurs des composantes suivantes : paiements différés avec des éléments calculés en fonction des performances, programmes de participation destinés au personnel ou liquide.
- Le bureau de Francfort est également soumis à une convention collective régissant la rémunération variable. Cette convention permet d'éviter les incitations dommageables susceptibles d'avoir des conséquences sur la Société et sur les fonds de placement.

#### Résultat du contrôle annuel de la politique de rémunération :

Le seuil a été relevé à 200 000 EUR.

#### Informations sur les changements significatifs apportés à la politique de rémunération définie :

Aucune modification n'a été apportée à la politique de rémunération.

Aperçu des caractéristiques de la catégorie de parts	Montant minimum d'investissement EUR	Supplément d'émission actuel (exprimé en %) <sup>10)</sup>	Commission de gestion actuelle (exprimé en % p.a.) <sup>10)</sup>	Affectation des revenus	Devise
ODDO BHF Green Bond CN-EUR	100	3,00	0,450	Capitalisation	EUR
ODDO BHF Green Bond CR-EUR	100	3,00	0,750	Capitalisation	EUR
ODDO BHF Green Bond DP-EUR	2 000 000	0,00	0,150	Distribution avec distribution intermédiaire	EUR

<sup>10)</sup> Le montant maximum de la commission est indiqué dans le prospectus de vente en vigueur.

## Autres informations

### **Informations conformes au règlement (UE) 2015/2365 sur la transparence des opérations de financement sur titres et la réutilisation et la modification du règlement (UE) n° 648/2012 - Informations en vertu de la Section A**

Au cours de la période considérée, aucune opération de financement sur titres et aucun swap de rendement total n'ont été effectués conformément à la disposition légale ci-dessus.

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dénomination du produit :**  
ODDO BHF Green Bond

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :**  
529900W4IPS4XZPNQZ56

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 99,32 %
  - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 0 %

**Non**

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de N/A d'investissements durables
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif durable du Fonds est d'apporter une contribution positive à la protection du climat et de l'environnement. ODDO BHF Green Bond investit par conséquent jusqu'à 100 % de son actif dans des obligations vertes émises par des émetteurs internationaux. Les obligations vertes sont des obligations portant intérêts, dont le produit est utilisé pour financer ou refinancer des projets nouveaux ou existants de protection de l'environnement ou du climat. Elles soutiennent la transition vers une économie neutre en carbone. Le Fonds peut également investir jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations durables. Les obligations durables sont des obligations portant intérêts, dont le produit est utilisé pour financer ou refinancer une combinaison de projets verts et sociaux. Nous privilégions les obligations durables qui se concentrent sur le financement de projets verts.

Les investissements sous-jacents, à l'exception des liquidités et des produits dérivés, sont considérés comme des investissements durables contribuant à l'objectif environnemental décrit dans les informations précontractuelles du Fonds, car ils ont investi 99,32 % du Fonds dans des obligations vertes. En outre, 0,6 % du Fonds ont été investis dans des obligations durables.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

30/09/2024		
	Fonds	Part de titres analysés en %
Score ESG (/5) *	4,2	94,7
Score E moyen pondéré (/5) *	4,1	94,7
Score S moyen pondéré (/5) *	2,9	94,7
Score G moyen pondéré (/5) *	4	94,7
Moyenne pondérée de l'intensité carbone (t CO2 /million € de CA)	133,1	100,0
Investissements durables au sens de l'art. 2, point 17 SFDR (%)	99,32	94,1
Investissements alignés sur la taxinomie (%)	0,0	0,0
Utilisation de combustibles fossiles (%) **	2,3	2,3
Utilisation de solutions neutre en carbone (« part verte ») (%) ***	31,7	31,9

\*Un score de 1/5 représente un risque élevé, un score de 5/5 des opportunités élevées

\*\*Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de combustibles fossiles

\*\*\*Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de solutions neutres en carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.)

### ● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

30/09/2023		
	Fonds	Part de titres analysés en %
Score ESG (/5) *	4,2	91,4
Score E moyen pondéré (/5) *	4,1	91,4
Score S moyen pondéré (/5) *	2,9	91,4
Score G moyen pondéré (/5) *	3,9	91,4
Moyenne pondérée de l'intensité carbone (t CO2 /million € de CA)	148,1	100,0
Investissements durables au sens de l'art. 2, point 17 SFDR (%)	99,6	100,0
Investissements alignés sur la taxinomie (%)	0,0	0,0
Utilisation de combustibles fossiles (%) **	3,3	3,3
Utilisation de solutions neutre en carbone (« part verte ») (%) ***	28,9	29,0

\*Un score de 1/5 représente un risque élevé, un score de 5/5 des opportunités élevées

\*\*Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de combustibles fossiles

\*\*\*Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de solutions neutres en carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.)

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important aux objectifs d'investissement durable ?***

Le gestionnaire a effectué son contrôle visant à éviter les préjudices importants sur la base des critères suivants :

- Évaluation de la qualité des obligations vertes, sociales et durables tout en évaluant les « dommages significatifs »
- Intégration de critères ESG : évaluation des risques liés à la durabilité dans le processus d'investissement en tenant compte des caractéristiques ESG (environnement, social et gouvernance)
- Filtrage normatif, y compris le Pacte mondial des Nations unies et les armes controversées
- Exclusions sectorielles et approche « Best-in-Universe »

***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Certains indicateurs (PAI 7, PAI 10, PAI 14) sont basés sur des listes de critères d'exclusion négatifs qui interdisent tout investissement, tandis que d'autres (PAI 1, PAI 2, PAI 3, PAI 5, PAI 6 et PAI 9) sont surveillés par les gestionnaires de portefeuille dans le cadre du processus de diligence raisonnable et sont améliorés autant que possible tout au long de la gestion du Fonds, mais sans aucune exigence particulière.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Oui, les investissements ont été ajustés au Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste de critères d'exclusion interne reposant sur des évaluations externes et internes. Toutefois, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ne sont pas pris en compte directement, mais indirectement par le biais de la méthode de notation MSCI ESG.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Le gestionnaire du Fonds a appliqué les règles de pré-négociation à trois PAI :

1. Exposition aux armes controversées (PAI 14 et tolérance de 0 %)
2. Activités ayant une incidence négative sur les zones protégées présentant une forte diversité biologique (PAI 7 et tolérance de 0 %)
3. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10 et tolérance de 0 %)

En outre, dans son analyse ESG, le gestionnaire du Fonds fait référence à d'autres PAI pour les entreprises pour lesquelles ces informations étaient disponibles, mais pour lesquelles il n'y avait pas de critères d'exclusion automatique.

Cette collecte des données sur les PAI a été utilisée pour déterminer le score ESG final du gestionnaire du Fonds.

L'analyse ESG comprenait la surveillance des émissions de gaz à effet de serre (PAI 1), l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (PAI 4), la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (PAI 5), l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6), l'absence de processus et de mécanismes



de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 11), l'écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (PAI 12) et à la mixité au sein des organes de gouvernance (PAI 13).

Le gestionnaire du Fonds a également mentionné deux autres PAI : Déforestation (PAI supplémentaire 15) et absence de politique relative aux droits de l'homme (PAI supplémentaire 9).

Dans le cas où le Fonds investit dans des obligations souveraines, le modèle ESG du gestionnaire du Fonds comprend dans son analyse ESG les deux principales PAI : l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (PAI 15) et les pays dans lesquels les investissements sont effectués et qui enfreignent les réglementations sociales (PAI 16).

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont également été pris en compte pour les projets correspondants financés par les obligations vertes et les obligations durables, à condition que des données suffisantes soient disponibles et accessibles pour effectuer l'analyse.

Principal Adverse Impact [PAI]	30/09/2024	Part de titres analysés (%)
Émissions de GES de scope 1 (par million EUR)	2 479,53	39,36
1. Émissions de GES de scope 2 (par million EUR)	520,18	39,36
Émissions de GES de scope 3 (par million EUR)	16 415,08	39,36
2. Total des émissions de GES (par million EUR)	19 653,60	39,36
3. Empreinte carbone (par million EUR)	320,63	39,36
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires d'investissements (par million EUR)	804,60	55,13
5. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	13,15	54,41
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	69,11	53,68
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (%)	2,92	14,50
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (%)	1,25	54,65
9. Rejets dans l'eau (%)	0,00	0,00
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (%)	0,57	39,36
11. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,00	54,65
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,00	54,41
13. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	13,66	45,07
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	43,60	50,24
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,00	54,65



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01/10/2023 – 30/09/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs*	Pays
Gouvernement français 1,75 % 06/2039	Bons du Trésor	3,91 %	France
Banque européenne d'investissement 3,75 % 02/2033	Garantie gouvernementale	2,95 %	Luxembourg
Gouvernement italien 4,00 % 04/2035	Bons du Trésor	2,94 %	Italie
Union européenne 1,25 % 02/2043	Titres supranationaux	2,17 %	Belgique
Gouvernement autrichien 2,9 % 05/2029	Bons du Trésor	2,01 %	Autriche
Gouvernement allemand 1,30 % 10/2027	Bons du Trésor	1,82 %	Allemagne
Gouvernement espagnol 1 % 07/2042	Bons du Trésor	1,72 %	Espagne
Landwirtschaftliche Rentenbank 0,00 % 06/2031	Garantie gouvernementale	1,71 %	Allemagne
Gouvernement italien 4,00 % 10/2031	Bons du Trésor	1,70 %	Italie
Crédit Agricole Home Loa 0,05 % 12/2029	Titres hypothécaires	1,70 %	France
Régie autonome des transports parisiens 0,35 % 06/2029	Services aux collectivités	1,64 %	France
Gouvernement néerlandais 0,50 % 01/2040	Bons du Trésor	1,57 %	Pays-Bas
Union européenne 0,4 % 02/2037	Titres supranationaux	1,50 %	Belgique
Gouvernement allemand 2,3 % 02/2033	Bons du Trésor	1,47 %	Allemagne
Union européenne 2,63 % 02/2048	Titres supranationaux	1,43 %	Belgique

\* Méthode de calcul basée sur la moyenne de 4 positions du Fonds au cours de l'exercice.

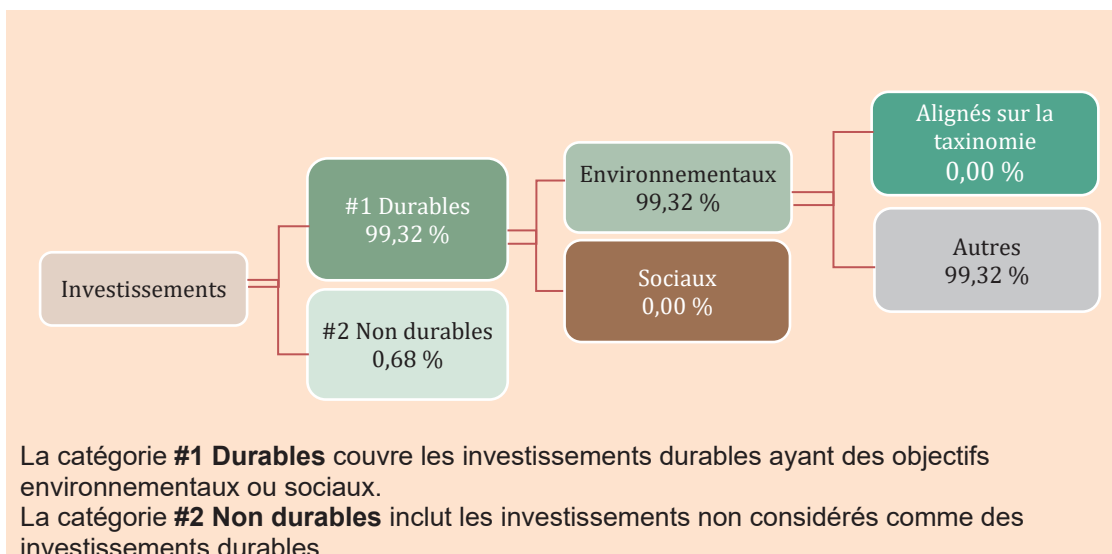


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Fonds compte 99,32 % d'investissements durables, 0,00 % d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et 99,32 % d'investissements verts, mais non alignés sur la taxinomie de l'UE.

L' **allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements non considérés comme des investissements durables.

Les autres investissements sont composés de 0,68 % d'instruments monétaires et 0,0 % d'instruments sans notation ESG.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs*	Part des actifs au 30/09/2024
Bons du Trésor	26,7 %
Banque	18,0 %
Services aux collectivités	15,2 %
Titres supranationaux	7,6 %
Électricité	6,9 %
Titres hypothécaires	5,9 %
Garantie gouvernementale	4,4 %
Immobilier	3,8 %
Assurance	2,5 %
Gaz naturel	2,0 %
Autorités locales	2,0 %
Biens de consommation cyclique	1,5 %
Finance divers	1,3 %
Énergie	0,8 %
Subventionné par l'État	0,5 %
Biens d'équipement	0,3 %
Trésorerie	0,6 %

La pondération de l'investissement dans des entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la vente, y compris le transport, l'entreposage et négoce de combustibles fossiles, s'établit à 2,3 %.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Sur la base des données disponibles, 0,00 % des investissements étaient alignés sur la taxinomie de l'UE (données publiées par des sociétés ou provenant du fournisseur de données (MSCI)).

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

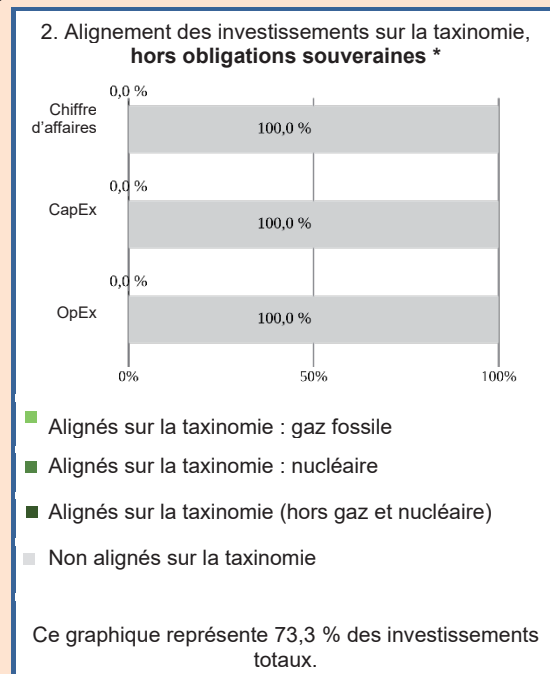
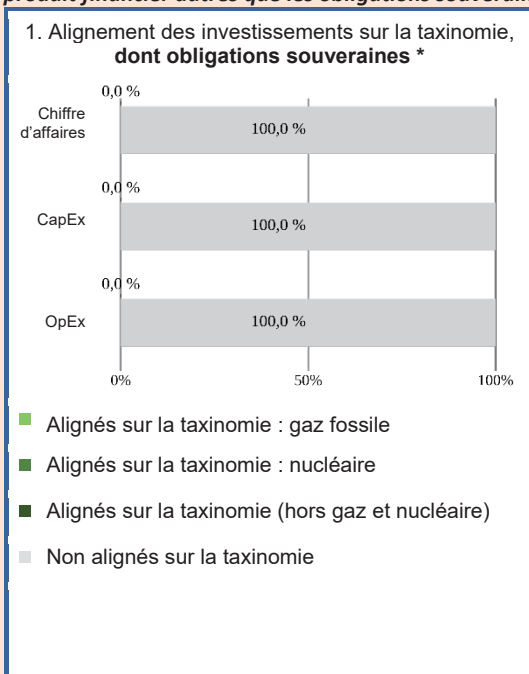
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile       Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements respectueux de l'environnement, pertinents pour la transition vers une économie verte, réalisés par les entreprises dans lesquelles l'investissement est réalisé
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes s'établit à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Les informations sont disponibles dans le 2<sup>e</sup> tableau « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? » en page 2.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte** des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 99,32 %.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables sur le plan social.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Ces investissements incluent les liquidités, les produits dérivés et autres investissements accessoires. Aucune garantie sociale et environnementale minimale n'a été prise en compte au vu du profil de ces actifs non durables. Des mesures de protection environnementale et sociale n'ont pas été appliquées, car ces investissements ne peuvent pas être évalués sur la base de critères environnementaux ou sociaux.



● **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

L'objectif durable du Fonds est d'apporter une contribution positive à la protection du climat et de l'environnement. ODDO BHF Green Bond investit par conséquent jusqu'à 100 % de son actif dans des obligations vertes émises par des émetteurs internationaux. Les obligations vertes sont des obligations productrices d'intérêts, dont le produit est utilisé pour financer ou refinancer des projets nouveaux -ou existants de protection de l'environnement ou du climat. Elles soutiennent la transition vers une économie neutre en carbone. Le Fonds peut également investir jusqu'à 25 % de son actif dans des obligations durables. Les obligations

durables sont des obligations portant intérêts, dont le produit est utilisé pour financer ou refinancer une combinaison de projets verts et sociaux.

Nous privilégions les obligations durables qui se concentrent sur le financement de projets verts.

Les mesures suivantes ont été prises au cours de la période de référence :

- Les obligations ont fait l'objet d'un processus de recherche interne afin de vérifier la conformité aux principes de base des obligations vertes.
- La classification en tant qu'obligation verte a par ailleurs été basée sur des études menées par Bloomberg MSCI sur la base des principes applicables aux obligations vertes (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA).
- Nous avons privilégié les obligations vertes qui se concentrent sur le financement de projets verts.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

La sélection des titres de placement est basée sur l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond TR. Toutefois, l'indice n'est pas reproduit, et ne représente pas un indice de référence ESG pour ce fonds.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

#### ● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Les composantes de l'indice susmentionné sont sélectionnées sur la base de MSCI ESG Research afin de garantir que les titres de dette de l'indice ont un impact réel sur les projets environnementaux. Par conséquent, MSCI ESG Research analyse l'utilisation des revenus, l'évaluation du projet, la gestion des revenus et la déclaration des titres pour s'assurer qu'ils sont adaptés à l'indice. Le processus d'investissement intègre les analyses de MSCI ESG Research, qui constituent également la base de l'indice. La composition de l'indice repose sur une analyse approfondie réalisée par le fournisseur de l'indice. L'indice est parfaitement aligné sur les objectifs environnementaux du Fonds et diffère donc d'un indice de marché large pour les titres de dette.

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

Düsseldorf, le 7 novembre 2024

**ODDO BHF Asset Management GmbH**  
La direction

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

À l'attention d'ODDO BHF Asset Management GmbH, Düsseldorf

## Opinion

Nous avons audité le rapport annuel du Fonds ODDO BHF Green Bond conformément à l'article 7 du KARBV, qui se compose du rapport d'activité pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024, de la synthèse et de l'état de l'actif au 30 septembre 2024, du compte de résultat, de l'état des affectations, de l'état des variations pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024, ainsi que de la comparaison des trois derniers exercices, de l'état des opérations conclues durant la période considérée, dans la mesure où celles-ci n'apparaissent plus dans l'état de l'actif, et de l'annexe. Les informations visées à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088 et aux articles 5 à 7 du règlement (UE) 2020/852 à la section « Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 » de l'annexe ne sont pas incluses dans les contrôles concernés par la vérification du rapport annuel selon la loi allemande conformément à l'article 7 du KARBV.

À notre avis, sur la base des éléments recueillis lors de notre audit, le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV ci-joint est conforme à tous égards importants aux dispositions du Code de placement de capital allemand (KAGB) et des règlements européens applicables, et donne, en considération de ces dispositions, une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds. Notre opinion d'audit sur le rapport annuel en vertu de l'article 7 du KARBV ne s'étend pas au contenu des informations visées à l'article 11 du règlement (UE) 2020/852 et aux articles 5 à 7 du règlement (UE) 2019/2088 à la section « Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 » de l'annexe.

## Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV et à l'article 102 du KAGB, en appliquant les principes d'audit régulier arrêtés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Notre responsabilité conformément à ces dispositions et principes est plus amplement décrite dans le paragraphe « Responsabilité du Commissaire aux comptes à l'égard de l'audit du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV » de notre rapport. Nous sommes indépendants d'ODDO BHF Asset Management GmbH (ci-après la « Société de gestion d'actifs ») conformément aux dispositions du droit commercial et professionnel allemand et avons assumé les autres obligations professionnelles nous incombant en vertu de la législation allemande dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion concernant le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV.

## Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité des représentants légaux. Les autres informations doivent inclure les informations visées à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088 et aux articles 5 à 7 du règlement (UE) 2020/852 de la section « Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 » de l'annexe au rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV.

Les autres informations englobent également les autres parties du document de rapport annuel - sans autre référence à des informations externes - à l'exception du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV révisé et de notre rapport.

Nos opinions concernant le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV ne s'étendent pas aux autres informations, de sorte que nous ne formulons dans cette note aucune opinion ni conclusion d'audit de quelque sorte que ce soit à cet égard.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer si

- elles présentent des incohérences majeures avec le rapport annuel en vertu de l'article 7 du KARBV ou les éléments recueillis lors de notre audit, ou si
- elles présentent par ailleurs des anomalies significatives.

## Responsabilité des représentants légaux à l'égard du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV

Les représentants légaux de la Société de gestion d'actifs sont tenus de s'assurer que l'établissement du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV respecte à tous égards importants les dispositions allemandes du KAGB et des règlements européens applicables et que le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV donne, en considération de ces dispositions, une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds. Les représentants légaux sont en outre responsables de la mise en œuvre des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires conformément à ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV, qui est exempt de toute anomalie significative due à une fraude (c'est-à-dire la manipulation de la comptabilité et de préjudices pécuniaires) ou à des erreurs.

Les représentants légaux sont tenus de mentionner dans le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV les événements, décisions et facteurs susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'évolution du Fonds d'investissement. Cela signifie, entre autres choses, que lors de la préparation du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV, les représentants légaux sont notamment tenus d'évaluer la capacité de la Société de gestion d'actifs à poursuivre l'exploitation du Fonds et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'exploitation du Fonds.

## Responsabilité du Commissaire aux comptes à l'égard de l'audit du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV

L'objectif de notre audit consiste à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV dans son ensemble soit exempt d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et à établir à ce sujet un rapport du Commissaire aux comptes qui contient notre opinion concernant le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV.

L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à l'article 102 du KAGB, en appliquant les principes d'audit régulier allemands arrêtés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques des destinataires prises sur la base de ce rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV.

Dans le cadre de l'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude critique. En outre

- nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, dans le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV, définissons et appliquons des procédures d'audit en réaction à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, l'usage de faux, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes.
- nous acquérons une connaissance du système de contrôle interne concerné par l'audit du rapport annuel selon l'article 7 du KARBV afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité de ce système de la Société de gestion d'actifs.
- nous apprécions la pertinence des méthodes comptables utilisées par les représentants légaux de la Société de gestion d'actifs pour l'élaboration du rapport annuel conformément à l'article 7 de KARBV ainsi que le caractère raisonnable des valeurs estimées présentées par les représentants légaux et des indications connexes.
- nous formulons une conclusion, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société de gestion d'actifs à continuer l'exploitation du Fonds. Si nous arrivons à la conclusion qu'il y a une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention sur les informations connexes figurant dans le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nos conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent empêcher la poursuite du Fonds par la Société de gestion d'actifs.
- nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu du rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV dans l'ensemble, y compris les informations fournies, et déterminons si le rapport annuel conformément à l'article 7 du KARBV reflète les opérations et les événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds, conformément aux dispositions allemandes du KAGB et des règlements européens applicables.

Nous discutons avec les responsables de la surveillance, entre autres choses, de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit, ainsi que des conclusions importantes de l'audit, y compris les éventuelles défaillances notables dans le système de contrôle interne que nous découvrons au cours de notre audit.

Düsseldorf, le 10 janvier 2025

PricewaterhouseCoopers GmbH  
Cabinet d'audit

Andre Hütig  
Commissaire aux comptes

p.p. Markus Peters  
Commissaire aux comptes

## Aperçu général des partenaires ODDO BHF Green Bond

### ODDO BHF Asset Management GmbH

Herzogstrasse 15  
40217 Düsseldorf  
Adresse postale :  
Boîte postale 10 53 54, 40044 Düsseldorf  
Téléphone : +49 (0) 211 2 39 24-01

Succursale de Francfort-sur-le-Main  
Gallusanlage 8  
60329 Francfort-sur-le-Main  
Adresse postale :  
Boîte postale 11 07 61, 60042 Francfort-sur-le-Main  
Téléphone : +49 (0) 69 9 20 50-0  
Télécopie : +49 (0) 69 9 20 50-103

ODDO BHF Asset Management GmbH est entièrement détenue par ODDO BHF SE

### DÉPOSITAIRE

The Bank of New York Mellon SA/NV  
Asset Servicing, succursale de Francfort-sur-le-Main  
MesseTurm, Friedrich-Ebert-Anlage 49  
60327 Francfort-sur-le-Main

### DIRECTION

#### Nicolas Chaput

Porte-parole  
Également Président d'ODDO BHF  
Asset Management SAS et  
d'ODDO BHF Private Equity SAS

#### Dr. Stefan Steurer

#### Bastian Hoffmann

Également Membre du Directoire  
d'ODDO BHF Asset Management Lux

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Werner Taiber

Président  
Düsseldorf, Président du Conseil de surveillance  
d'ODDO BHF SE, Francfort-sur-le-Main

#### Grégoire Charbit

Paris, Membre du Comité directeur d'ODDO BHF SE,  
Francfort-sur-le-Main et d'ODDO BHF SCA, Paris

#### Christophe Tadié

Francfort-sur-le-Main, Membre du Comité directeur d'ODDO  
BHF SE et d'ODDO BHF SCA, Président du Comité directeur (CEO)  
d'ODDO BHF Corporates & Markets AG

#### Joachim Häger

Friedrichsdorf, Membre du Comité directeur d'ODDO BHF SE,  
Francfort-sur-le-Main et d'ODDO BHF SCA, Paris, Président du  
Directoire d'ODDO BHF (Schweiz) AG, Zurich

#### Michel Haski

Lutry, Membre indépendant du Conseil de surveillance

#### Olivier Marchal

Suresnes, Président de Bain & Company France et  
Président du Conseil de surveillance d'ODDO BHF SCA, Paris

État des informations : septembre 2024

## **ODDO BHF Asset Management GmbH**

Herzogstrasse 15  
40217 Düsseldorf  
Adresse postale :  
Boîte postale 10 53 54  
40044 Düsseldorf

Succursale de Francfort-sur-le-Main  
Gallusanlage 8  
60329 Francfort-sur-le-Main  
Adresse postale :  
Boîte postale 11 07 61  
60042 Francfort-sur-le-Main  
Téléphone +49 (0) 69 9 20 50 - 0  
Fax +49 (0) 69 9 20 50 - 103

[am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)



**ODDO BHF**  
ASSET MANAGEMENT